

SIREDOM

Rapport d'activité 2011

sur le prix et la qualité du service public
d'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Le mot du Président



2011 : une nouvelle étape dans notre engagement en faveur du tri et de la valorisation des déchets pour réussir le défi d'un avenir durable.



Soyons tous persuadés qu'il est effectivement bien loin le temps de la simple décharge où s'entassaient sans distinction tous types de déchets.

Aujourd'hui, les flux de déchets à traiter ne cessent d'évoluer. Pour preuve, le SIREDOM réceptionne actuellement 14 catégories d'apports dans ses différents centres de traitement. Une de ses préoccupations majeures est de proposer des solutions concrètes pour donner une seconde vie à nos déchets, autrement dit les valoriser.

Le Syndicat se doit ainsi d'anticiper l'évolution des marchés confiés à ses prestataires, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, pour tendre vers toujours plus de valorisation. À cette fin, il reste vigilant sur ses coûts et le respect des exigences réglementaires pour relever le défi d'une gestion durable des déchets.

Grâce au travail important mené et à l'implication de tous les membres du Bureau du SIREDOM, nous sommes parvenus en 2011 à tenir cet objectif avec comme résultat une valorisation globale de 92 % de nos déchets dont 41 % de valorisation matière et 48 % de valorisation énergétique.

Forts de ces chiffres encourageants allant dans le sens du Grenelle de l'environnement, nous devons persévérer dans cette voie. Il nous faut pour cela consolider nos liens avec nos adhérents afin de coordonner nos actions en amont du traitement des déchets par une meilleure communication auprès des usagers et une optimisation de la collecte des déchets de notre territoire.

Parallèlement, pour améliorer ses performances techniques, le SIREDOM est appelé à renforcer ses capacités de traitement et de valorisation avec de nouvelles pistes comme les bio-déchets, les encombrants et les déchets des services techniques.

Nous faisons le pari d'un développement futur dans la continuité des résultats obtenus et de la maîtrise financière, grâce à la mobilisation de tous. C'est en ce sens que nous continuerons à travailler, au service de nos collectivités et de nos concitoyens. C'est tout l'objectif que nous allons poursuivre avec l'appui des membres du Bureau et des délégués du Comité Syndical.

FRANCK MARLIN,

PRÉSIDENT DU SIREDOM, DÉPUTÉ-MAIRE D'ÉTAMPES

Préambule

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, régi par la loi Barnier du 2 février 1995, doit être présenté à son assemblée délibérante, par le Président d'un établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés. Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu et la diffusion de ce rapport annuel.

L'Observatoire Régional des Déchets d'Île-de-France (ORDIF) a mis en place en 2007 un tronc commun de ce rapport annuel. Celui-ci permet aux collectivités franciliennes d'insérer un ensemble d'indicateurs techniques et financiers dans leur rapport annuel afin de :

- renforcer la pertinence de ces données,
- faciliter la comparaison entre collectivités franciliennes.

Depuis l'année 2007, le SIREDOM intègre dans son rapport annuel les éléments du tronc commun francilien élaboré par l'ORDIF.

Sommaire

INDICATEURS D'ACTIVITÉ	4
- La carte d'identité du SIREDOM	4
- Les indicateurs techniques 2011 comparés à 2010	4
- Les indicateurs financiers	4
FAITS MARQUANTS	5
- Objectifs du Grenelle de l'environnement	5
- Une consolidation financière	5
- Signature en juin 2011 du Contrat pour l'Action et la Performance (CAP), barème E Eco-Emballages	5
- Inauguration du centre de tri modernisé de Vert-le-Grand	6
- Administration générale	6
TRAVAUX DES COMMISSIONS	9
LE PÉRIMÈTRE DU SIREDOM	11
- Nos adhérents	11
- Le territoire	12
- Compétences	13
UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC : LE TRAITEMENT DES DÉCHETS	14
- Organisation de l'élimination des déchets	14
- Installations de traitement	15
- Modes d'exploitation de traitement	16
- Le réseau déchèteries	18
LES FLUX DE DÉCHETS	21
- Les apports	21
- Les déchets des collectivités	22
- Synoptique des flux de déchets traités	24
ÉVOLUTION DU COÛT DU SERVICE PUBLIC	26
- Tarifs de traitement des déchets apportés par les collectivités	26
- Tarifs de traitement des déchets déposés en déchèteries	27
- Principaux prestataires	28
- Données financières	28
CONTRIBUER À LA PRÉVENTION ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS	31
- Les Programmes Locaux de Prévention des déchets	31
- Approbation du Programme Local de Prévention des déchets du SIREDOM	31
- Les actions de prévention	32
- Les recycleries	35
- SERD : nouveaux partenariats, nouvelles actions et innovation	35
LA COMMUNICATION	36
- Informer, sensibiliser le grand public	36
- Valoriser l'image et l'engagement du SIREDOM	40
- Renforcer la communication du SIREDOM	41
LA QUALITÉ DU SERVICE	42
- Qualité environnementale	42
- Management qualité	42
RESSOURCES HUMAINES	44
- Une organisation fonctionnelle	44
- La politique RH	44
- L'organigramme du SIREDOM	45
ANNEXES	46
GLOSSAIRE	48

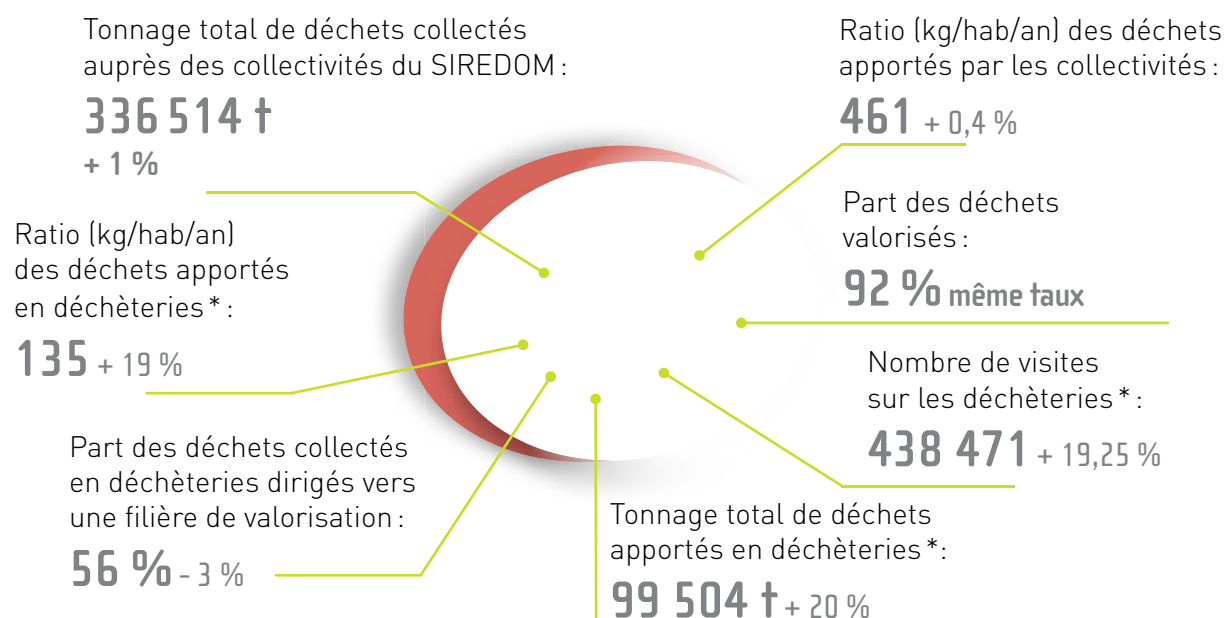
Indicateurs d'activité

La carte d'identité du SIREDOM

Compétence : traitement des déchets

- 126 communes adhérentes
- 3 communes clientes
- 1 syndicat client
- 736 347 habitants (INSEE 2008 - délivré au 01/01/2011)
- Taux d'habitat vertical : 33,22 %

Les indicateurs techniques 2011 comparés à 2010



D'une manière globale, le SIREDOM enregistre en 2011 une augmentation des tonnages traités essentiellement due aux apports en déchèteries en hausse de 20%.

Les indicateurs financiers*

Contribution des collectivités :

2009 : 38 260 921 €

2010 : 36 297 110 €

Contribution des collectivités :

2011 : 38 343 539 €
soit une facturation de 1€/habitant/semaine (52,07 €/habitant/an)

* Données extraites du compte administratif

Faits marquants

Objectifs du Grenelle de l'environnement



Un point sur les indicateurs du SIREDOM

En 2007, le Grenelle de l'environnement réunit pour la première fois l'Etat et les représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

La loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dite « loi Grenelle 1 » a été promulguée le 3 août 2009. Elle propose, à travers 57 articles, des mesures touchant les secteurs de l'énergie et du bâtiment, des transports, de la biodiversité et des milieux naturels, de la gouvernance, des risques pour l'environnement et la santé ainsi que des déchets.

Dans la poursuite de ces objectifs, les indicateurs du SIREDOM présentés ci-après montrent que des efforts doivent encore être menés pour les atteindre.

Valorisation matière et organique

Objectif : augmenter le recyclage matière et organique afin d'orienter vers ces filières un taux de 35% en 2012 et 45% en 2015 de déchets ménagers et assimilés contre 24% en 2004.

2010 41%
2011 41%

Réduction des Ordures Ménagères et Assimilées (par rapport à 2009)

Objectif : réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant pendant les 5 prochaines années.

2010 -1%
2011 -1%

Valorisation matière des emballages

Objectif : augmenter le recyclage matière afin d'orienter vers cette filière un taux de 75% des déchets d'emballages ménagers (DEM) dès 2012.

2010 52%
2011 48%

Une consolidation financière

Le rapport de la Cour des comptes, publié le 13 septembre 2011, dresse le bilan 2004-2010 de la gestion locale des déchets ménagers et assimilés sur le plan national. Repris dans différents médias, il dénonce une hausse continue de 6% par an de la facture de gestion des déchets ces dernières années.

Grâce à des efforts continus pour maîtriser ses dépenses et la recherche d'économies sur ses coûts d'exploitation, le SIREDOM parvient à maîtriser son budget. Ainsi, depuis maintenant 3 années, il stabilise voire diminue à tonnage constant le coût des contributions dans l'intérêt de ses adhérents et usagers, sans rien retirer à la qualité de son service.

Cette maîtrise des dépenses publiques lui permet, par exemple, de moderniser son réseau de déchèteries sans avoir recours à l'emprunt ou de soutenir concrètement la prévention et la réduction des déchets. Elle s'appuie également sur des recettes supplémentaires dues à l'évolution du coût des matières premières secondaires.

Signature en juin 2011 du Contrat pour l'Action et la Performance (CAP), barème E Eco-Emballages

Le CAP régit les relations techniques et financières entre Eco-Emballages et le SIREDOM pour les déchets issus de la collecte sélective et le tri des déchets d'emballages ménagers. Ce nouveau contrat change sensiblement la mise en œuvre des reversements aux collectivités. Il est guidé en premier lieu, par l'objectif du recyclage de 75% des emballages ménagers, inscrit dans le Grenelle de l'environnement. Il marque la fin du principe de soutiens financiers progressifs à la tonne triée par palier. À présent, 90% des soutiens seront liés aux tonnages recyclés.

Concernant les modalités de reprise des matériaux, le SIREDOM et ses adhérents ont opté pour l'option Fédérations. Plusieurs opérateurs de valorisation des matériaux ont la charge d'assurer le devenir des 5 familles de matériaux issus de la collecte sélective. Cette option doit assurer au SIREDOM et donc à ses collectivités davantage de recettes.

Inauguration du centre de tri modernisé de Vert-le-Grand

Franck Marlin, Président du SIREDOM, a inauguré le centre de tri modernisé de Vert-le-Grand en présence de nombreux élus du département, de la région et de partenaires dans le cadre de la journée de l'Écosite organisée par la SEMARDEL le 12 mai 2011.

L'objectif de ce centre de tri semi-automatisé, à la pointe de la technologie, est à la fois d'anticiper l'augmentation des tonnages de la collecte sélective sur le territoire du SIREDOM et d'optimiser le recyclage et la valorisation des déchets.



Inauguration du centre de tri modernisé de Vert-le-Grand

Administration générale

Modification des statuts

À la suite de la dissolution du SIRCOM prononcée par Monsieur le Préfet au 31 décembre 2010, les communes de Guigneville-sur-Essonne, D'Huison Longueville, Orveau et Vayres-sur-Essonne sont représentées par la Communauté de Communes du Val d'Essonne. Les communes d'Auvers-Saint-Georges, Boissy-le-Cutté, Bouray-sur-Juine, Janville-sur-Juine, Torfou et Villeneuve-sur-Auvers sont représentées par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde à qui elles ont confié la compétence collecte et traitement des déchets.

De plus, les communes de Chamarande et Chauffour-les-Etrechy ont intégré le périmètre de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde. S'agissant d'une extension de compétence à des communes déjà membres des Communautés de Communes, une procédure d'adhésion au SIREDOM des Communautés de Communes a été engagée pour ces 12 communes.

Afin de maintenir la continuité du service public de traitement des déchets durant la période d'adhésion, des conventions «EPCI client» ont été signées. Par arrêté n° 2011/PREF/DRCL-346 du 13 juillet 2011, Monsieur le Préfet a prononcé l'adhésion au SIREDOM des Communautés de Communes du Val d'Essonne et Entre Juine et Renarde pour ces 12 communes.

Élection de Vice-Présidents

La dissolution du SIRCOM avait entraîné la perte du mandat des élus au SIREDOM représentant cet EPCI, et notamment les postes de 9^e et 13^e Vice-Présidents occupés respectivement par Messieurs Gilles Le Page et Francis Chalot.

Avec l'adhésion des Communautés de Communes du Val d'Essonne et Entre Juine et Renarde évoquée plus haut, de nouveaux délégués ont été désignés par les Communautés de Communes pour siéger au Comité Syndical du SIREDOM.

Le Comité Syndical a procédé à l'élection de deux Vice-Présidents. Messieurs Gilles Le Page et Francis Chalot ont été élus 9^e et 13^e Vice-Présidents, postes qu'ils occupaient avant la dissolution du SIRCOM.

Composition du bureau au 31/12/2011

Franck MARLIN	Président	CC ÉTAMPOIS SUD ESSONNE
Francis CHOUAT	1 ^{er} Vice-Président	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE
Jean-Claude QUINTARD	2 ^e Vice-Président	CC du VAL D'ESSONNE
Éric BRAIVE	3 ^e Vice-Président	CA du VAL D'ORGE
Jean-Michel ZAMPARUTTI	4 ^e Vice-Président	SAVIGNY-SUR-ORGE
Didier CHASTANET	5 ^e Vice-Président	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE
Jean PERTHUIS	6 ^e Vice-Président	SIROM
Pascal NOURY	7 ^e Vice-Président	MORANGIS
Jean-Pierre MARCELIN	8 ^e Vice-Président	CA SEINE ESSONNE
Gilles LE PAGE	9 ^e Vice-Président	CC DU VAL D'ESSONNE

Jacques BEAUDET	10 ^e Vice-Président	CA SEINE ESSONNE
Éric VALAT	11 ^e Vice-Président	CA SÉNART VAL DE SEINE
Pascal SIMONNOT	12 ^e Vice-Président	SIROM
Francis CHALOT	13 ^e Vice-Président	CC ENTRE JUINE ET RENARDE
Paul DA SILVA	14 ^e Vice-Président	CA LES LACS DE L'ESSONNE
Françoise VIGNEAU	15 ^e Vice-Présidente	CC du VAL D'ESSONNE
Arnaud BARROUX	16 ^e Vice-Président	CA ÉVRY CENTRE ESSONNE

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Préfet de l'Essonne a communiqué pour avis aux Maires et Présidents des EPCI et syndicats du département, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 4 juillet 2011.

Parmi les prescriptions du projet de SDCI, des modifications concernent le territoire du SIREDOM. Morangis et Savigny-sur-Orge sont des communes dites adhérentes indépendantes pour le SIREDOM. La première appartient à un EPCI qui n'a pas pris la compétence déchets et la seconde n'appartient à ce jour à aucun EPCI. Elles rejoindraient la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, ce qui n'entraînerait aucune modification dans la gestion des flux des déchets.

Saintry-sur-Seine et Morsang-sur-Seine, respectivement adhérente indépendante et cliente du SIREDOM, rejoindraient la Communauté d'Agglomération Seine Essonne. La gestion des flux des déchets ne serait pas modifiée.

La Communauté d'Agglomération du Val d'Orge accueillerait Longpont-sur-Orge, non adhérente et non cliente du SIREDOM, générant un apport de tonnages supplémentaire.

Le SIROM et le SEDRE, adhérents au SIREDOM, fusionneraient sans incidence sur les flux des déchets.

Concernant les collectivités clientes du SIREDOM :

- Morsang-sur-Seine (apport des tonnages ordures ménagères et tri) : la situation de cette commune a été évoquée plus haut,

- Marcoussis (apport des tonnages tri) : rejoindrait la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne qui n'a pas la compétence déchets, ce qui n'a pas d'incidence sur ce flux,

- Chilly-Mazarin (accès aux déchèteries) : fait partie d'Europ'Essonne qui n'a pas la compétence déchets et donc pas d'incidence sur ce flux,

- Le SIRM de Montlhéry (accès aux déchèteries) : la candidature du SIREDOM pour l'accès aux déchèteries par ses usagers n'a pas été retenue par ce syndicat. En conséquence, ce dernier ne fait plus partie des collectivités « clientes » au 31/08/2012.

Le SIEOM et le SIROM comptent respectivement 13 et 1 communes du département de Seine et Marne. Le SDCI de ce département ne prévoit aucune modification pour les syndicats de collecte et traitement des déchets, ni pour l'unique commune de Seine et Marne adhérente au SIROM. Il n'y aura donc aucune incidence pour le SIREDOM.

Conformément à la demande de Monsieur le Préfet, le projet de SDCI a été présenté aux délégués pour avis. Le Comité Syndical n'a émis, à la majorité, aucune observation dans le domaine de sa compétence de traitement des déchets ménagers et assimilés sur ce projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Les délégations au 31 décembre 2011

Francis CHOUAT	Finances et contrôle de gestion	1 ^{er} Vice-Président
Jean-Claude QUINTARD	Affaires générales préparation et exécution des marchés	2 ^e Vice-Président
Éric BRAIVE	Déchèteries	3 ^e Vice-Président
Jean-Michel ZAMPARUTTI	Démarche de communication en direction des usagers et des scolaires	4 ^e Vice-Président
Didier CHASTANET	Valorisation des déchets	5 ^e Vice-Président
Pascal NOURY	Coopération entre les différents syndicats	7 ^e Vice-Président
Jacques BEAUDET	Prospectives et stratégies	10 ^e Vice-Président
Pascal SIMONNOT	Commandes et marchés publics	12 ^e Vice-Président

Les commissions

Commissions obligatoires

Francis CHOUAT	Finances	1 ^{er} Vice-Président
Jean-Claude QUINTARD	Président de la Commission d'Appel d'Offres Président de la Commission Délégation de Service Public	2 ^e Vice-Président
Philippe ROTTEMBOURG	Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux	Délégué titulaire CCVE

Commissions optionnelles

Jean-Michel ZAMPARUTTI	Animation du plan de communication	4 ^e Vice-Président
Didier CHASTANET	Déchèteries	5 ^e Vice-Président
Jacques BEAUDET	Prospectives et stratégies	10 ^e Vice-Président
Francis CHALOT	Prévention et réduction à la source	13 ^e Vice-Président
Françoise VIGNEAU	Suivi qualité	15 ^e Vice-Présidente

Les représentants

Patrick PALLUAU	Délégué titulaire CA Évry Centre Essonne	CLIS
Arnaud BARROUX	16 ^e Vice-Président	SEMARDEL - 1 ^{er} administrateur
Michel PRESLE	Délégué titulaire du SEDRE	SEMARDEL - 2 ^e administrateur

Travaux des commissions

Commission d'Appel d'Offres



Président : Jean-Claude QUINTARD

La CAO examine tous les marchés publics dont le montant est supérieur à un seuil fixé par décret. En 2011, ce seuil était fixé à 4 485 000 € HT pour les marchés de travaux et 193 000 € HT pour les marchés de fournitures et services.

À l'exception de deux marchés de fournitures, tous les marchés attribués en 2011 portaient sur des montants inférieurs aux seuils fixés par décret pour les travaux et les fournitures et services. Ils ont donc été lancés selon une procédure adaptée, telle que définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Marché de services

Liste des marchés conclus en 2011 en vertu de l'arrêté du 21/07/2011 pris en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics.

TRANCHES	OBJET DU MARCHÉ
de 20 000,00 € HT à 49 999,99 € HT	Intervention clients mystères sur le réseau déchèteries
	Étude de faisabilité d'une déchèterie à Athis-Mons
	Réalisation d'un support audiovisuel (film) à des fins de communication et de mise en valeur des activités et des services du SIREDOM
	Badges sans contacts pour les déchèteries
de 50 000 € HT à 89 999,99 € HT	Étude de caractérisations
	Fourniture, transport et dépotage de mâchefers classe V pour les couches de terrassement et de formes de la nouvelle déchèterie de Nozay
de 90 000 à 134 999,99 € HT	Maîtrise d'œuvre pour la construction de 2 déchèteries à Ris-Orangis et Saint-Michel-sur-Orge
	Fourniture et livraison de bennes amovibles sur le réseau déchèteries

Marché de fournitures

TRANCHES	OBJET DU MARCHÉ
De 20 000 à 49 999,99 € HT	
De 50 000 à 89 999,99 € HT	Location longue durée et entretien véhicules 2012-2015
De 90 000 à 134 999,99 € HT	

Marché des travaux

TRANCHES	OBJET DU MARCHÉ
de 20 000,00 € HT à 49 999,99 € HT	Construction de la déchèterie de Nozay - Lot 4 « Espaces verts »
	Génie civil pour l'implantation de 2 ponts-basculés sur la déchèterie de Milly-la-Forêt (Relance)
de 50 000,00 € H à 89 999,99 € HT	Travaux de réaménagement des déchèteries de Morangis et Sainte-Genève-des-Bois - Lot 2 « Espaces verts »
	Réfection de la voirie poids lourds et déplacement du contrôle d'accès pour la déchèterie de Saclas
de 90 000,00 € HT à 134 999,99 € HT	Pas de marché
De 135 000 à 209 999,99 € HT	Construction de la déchèterie de Nozay - Lot 3 « Serrurerie »
De 210 000 à 999 999,99 € HT	Construction de la déchèterie de Nozay - Lot 2 « Voirie et Réseaux Divers » (VRD)
	Construction de la déchèterie de Nozay - (Relance lot 1 - Bâtiment)
	Travaux de réaménagement des déchèteries de Morangis et Sainte-Genève-des-Bois - Lot 1 « VRD et gros oeuvre »

Commission des finances



Président : Francis CHOUAT

Au cours de ses travaux la commission des finances a validé le Débat d'Orientation Budgétaire et les tarifs 2011, le budget primitif et ses évolutions (budget supplémentaire et décision modificative) ainsi que son résultat au travers du compte administratif. Au-delà de ces travaux, la commission des finances a fait évoluer les modalités de facturation afin d'en améliorer l'efficacité, notamment sur la prise en compte des tonnages servant de base à la facturation forfaitaire.

Commission suivi qualité



Présidente : Françoise VIGNEAU

Cette commission s'est penchée sur le fonctionnement du centre de tri modernisé de Vert-le-Grand et notamment sur l'atteinte des performances prévues au contrat. Le délégataire du SIREDOM, SEMARDEL, s'est engagé sur l'atteinte de ces performances pour 2012.

Par ailleurs, elle a organisé la consultation des repreneurs des matières premières secondaires du SIREDOM dans le cadre du Contrat pour l'Action et la Performance signé avec Eco-Emballages. Le choix par la commission des différents repreneurs a permis d'augmenter de manière significative le produit des recettes correspondantes.

Commission prévention et réduction des déchets à la source



Président : Francis CHALOT

Cette commission a permis de suivre et valider l'élaboration du Programme Local de Prévention (PLP) des déchets 2011/2014. Elle a notamment permis de mobiliser les collectivités concernées et les acteurs présents sur le territoire lors d'une réunion du comité de pilotage du PLP afin d'échanger et d'enrichir avec eux le plan d'actions. Suite à l'adoption à l'unanimité du PLP par le Comité Syndical le 30 mai 2011, l'accent a été mis au second semestre 2011 sur l'exemplarité du syndicat, les projets de recyclerie, les achats éco-responsables et la sensibilisation des habitants aux gestes simples via les radios locales.

Commission déchèteries



Président : Didier CHASTANET

La commission réunie à 4 reprises en 2011, a été fortement mobilisée par les travaux d'amélioration des déchèteries de Morangis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Milly-la-Forêt et Saclas, et de construction de la nouvelle déchèterie de Nozay. Elle a validé le lancement de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des déchèteries de Saint-Michel-sur-Orge et de Ris-Orangis ainsi que l'étude de faisabilité de la nouvelle déchèterie d'Athis-Mons.

Commission consultative des services publics locaux



Président : Philippe ROTTEMBOURG

La CCSPL, réunie le 31 août 2011 a donné un avis favorable et n'a émis aucune observation sur le rapport d'activité du SIREDOM et le rapport du délégataire au délégant de la SEMARDEL 2010, examinés à cette occasion.

Commission animation du plan communication



Président : Jean-Michel ZAMPARUTTI

La commission a validé le projet global d'évolution de la communication du SIREDOM, souhaité par les élus. Ainsi, certaines actions telles que la communication sur le réseau déchèteries, l'Université du SIREDOM, le site web seront renforcées. Tandis que de nouvelles actions seront développées comme des rencontres avec les collectivités, un journal d'information, une opération foyer témoin, un film sur le SIREDOM...

Commission prospectives et stratégies



Président : Jacques BEAUDET

Le projet de réseau d'alimentation de chauffage urbain entre le CITD de Vert-le-Grand et l'Agglomération d'Évry Centre Essonne a permis au sein de la commission prospectives et stratégies de rechercher le meilleur montage possible et la place, autant technique que financière, de chaque opérateur dans ce projet.

Le périmètre du SIREDOM

Avec pour priorité de répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement, le SIREDOM remplit une mission de service public en couvrant les activités indissociables de la filière déchets : prévention, tri, traitement et valorisation.

Il s'engage au quotidien à relever le défi de la réduction des déchets et de leur valorisation en apportant aux collectivités et plus largement aux habitants de son territoire des solutions adaptées et

respectueuses de l'environnement tout en poursuivant ses efforts pour maîtriser ses coûts et développer ses investissements.

Parce que chacun d'entre nous est un acteur essentiel dans la préservation de notre environnement, le SIREDOM s'inscrit dans une démarche citoyenne pour informer, conseiller et sensibiliser sur les gestes simples de prévention et de tri des déchets.

Nos adhérents

Collectivités adhérentes

	Nombre de communes représentées	Population INSEE 2008	% Part/Pop. totale	% Habitat vertical
CA Les Lacs de l'Essonne	2	58 877	8,00 %	57,22
CA Les Portes de l'Essonne	3	52 244	7,10 %	39,43
CA Seine Essonne	5	63 468	8,62 %	38,73
CA Sénart Val de Seine	3	78 419	10,65 %	35,23
CA du Val d'Orge	9	125 794	17,08 %	30,26
CA Évry Centre Essonne	6	114 654	15,57 %	53,55
CC Étampois Sud Essonne	1	22 205	3,02 %	32,88
CC Val d'Essonne	20	55 698	7,56 %	11,91
CC Arpajonnais	1	9 194	1,25 %	26,67
CC Entre Juine et Renarde	9	14 462	1,96 %	9,54
SEDRE	19	21 407	2,91 %	3,1
SIEOM	13	4 912	0,67 %	2,16
SIROM	27	22 525	3,06 %	3,83
Communes indépendantes*	8	84 268	11,44 %	22,99
TOTAL	126	728 127	98,88 %	-

*Épinay-sur-Orge, Morangis, Nozay, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Saulx-les-Chartreux, Savigny-sur-Orge, Tigery.

Collectivités clientes

	Nombre de collectivités	Population INSEE 2008	% Part/Pop. totale	Flux
Marcoussis	1	7 729	1,04 %	Tri / Déchèteries
Morsang-sur-Seine	1	491	0,06 %	OMR / Tri / Déchèteries
Chilly Mazarin*	1	18 417		Réseau déchèteries
SIRM de Montlhéry* (jusqu'au 31/08/2011)	1	30 581		Réseau déchèteries

*Ne sont pas prises en compte dans la population les collectivités clientes du réseau déchèteries uniquement.

Ensemble des collectivités

Nombre de communes

129

Population (INSEE 08)
sur le territoire du SIREDOM

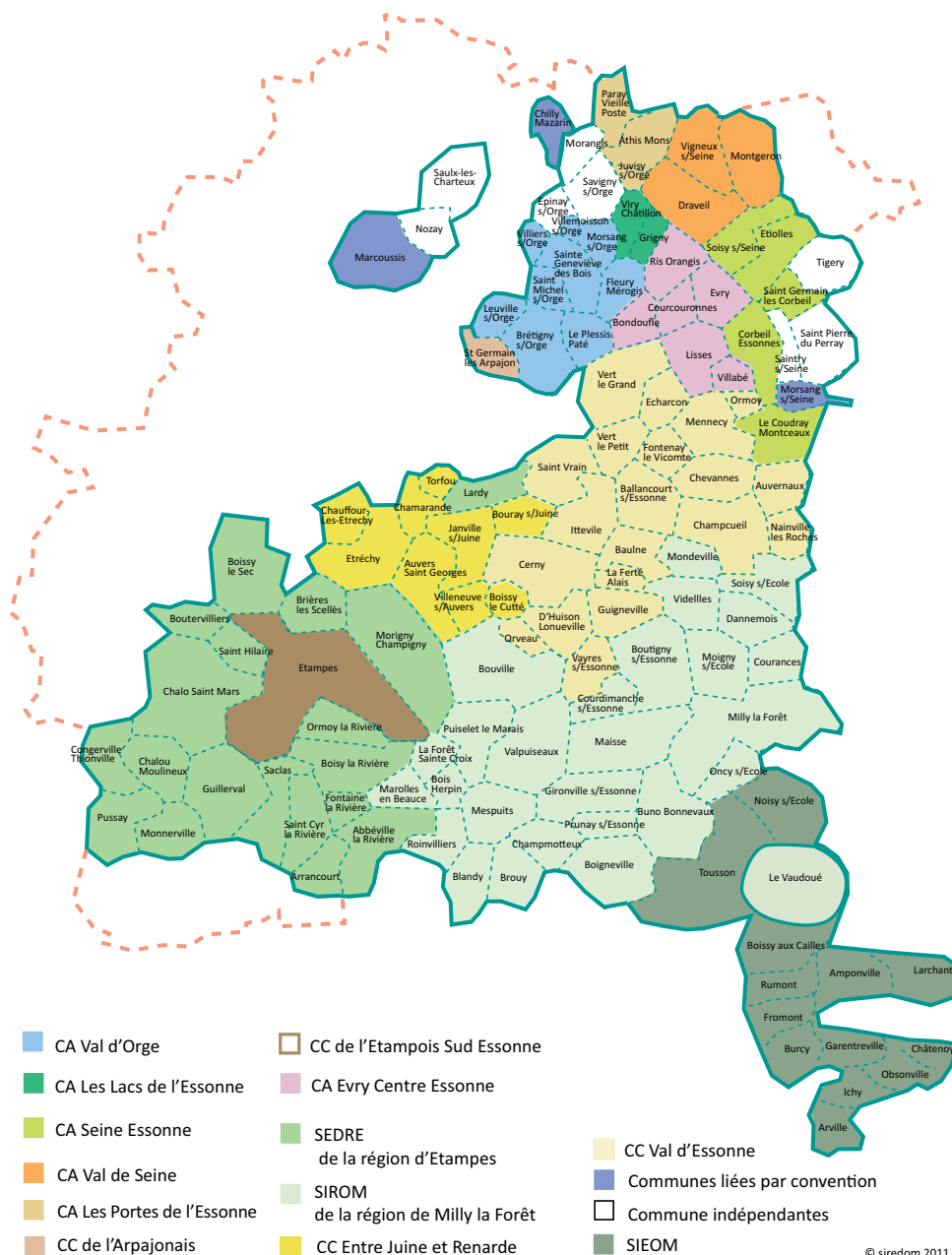
736 347

Population desservie en sus pour
le réseau déchèteries (INSEE 2008)

- SIRM de Montlhéry
(jusqu'au 31/08/2011) : **30 581**
- Chilly Mazarin : **18 417**

Le territoire

Le SIREDOM compte 126 communes adhérentes.



© siredom 2011

Compétences

Les collectivités ont confié au SIREDOM :

- le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés dans le cadre de ses procédures contractualisées : Bail Emphytéotique Administratif (BEA), contrats d'exploitation,
- l'exploitation de 2 quais de transfert (ordures ménagères et collectes sélectives),
- la réalisation et l'exploitation d'un réseau de 14 déchèteries et d'une déchèterie mobile,
- l'exploitation des bornes d'apport volontaire pour le verre et les emballages ménagers, la prévention et la réduction des déchets à la source.

Le SIREDOM a repris la compétence collecte et traitement des déchets dangereux des ménages apportés par les particuliers sur les 5 points de dépôts appelés « armoire DDM ». Cette compétence était auparavant assurée par le Conseil général de l'Essonne. Le maillage de plus en plus dense du réseau déchèteries permet de remplacer progressivement cet apport volontaire.

Répartition des compétences

	Mode d'organisation	Collecte SIREDOM des apports volontaires	Traitement SIREDOM
Ordures ménagères	Porte à porte		X
Emballages	Porte à porte		X
Verre	Porte à porte		X
	Apport volontaire	X	X
Journaux/magazines	Porte à porte		X
	Apport volontaire		X
Déchets végétaux	Porte à porte		X
	Déchèteries	X	X
Encombrants	Porte à porte		X
Déchets des services techniques			X
Bois	Déchèteries	X	X
Tout venant	Déchèteries	X	X
Gravats	Déchèteries	X	X
Ferraille	Déchèteries	X	X
DEEE	Déchèteries	X	X
DDM	Apport volontaire	X	X
	Déchèteries	X	X

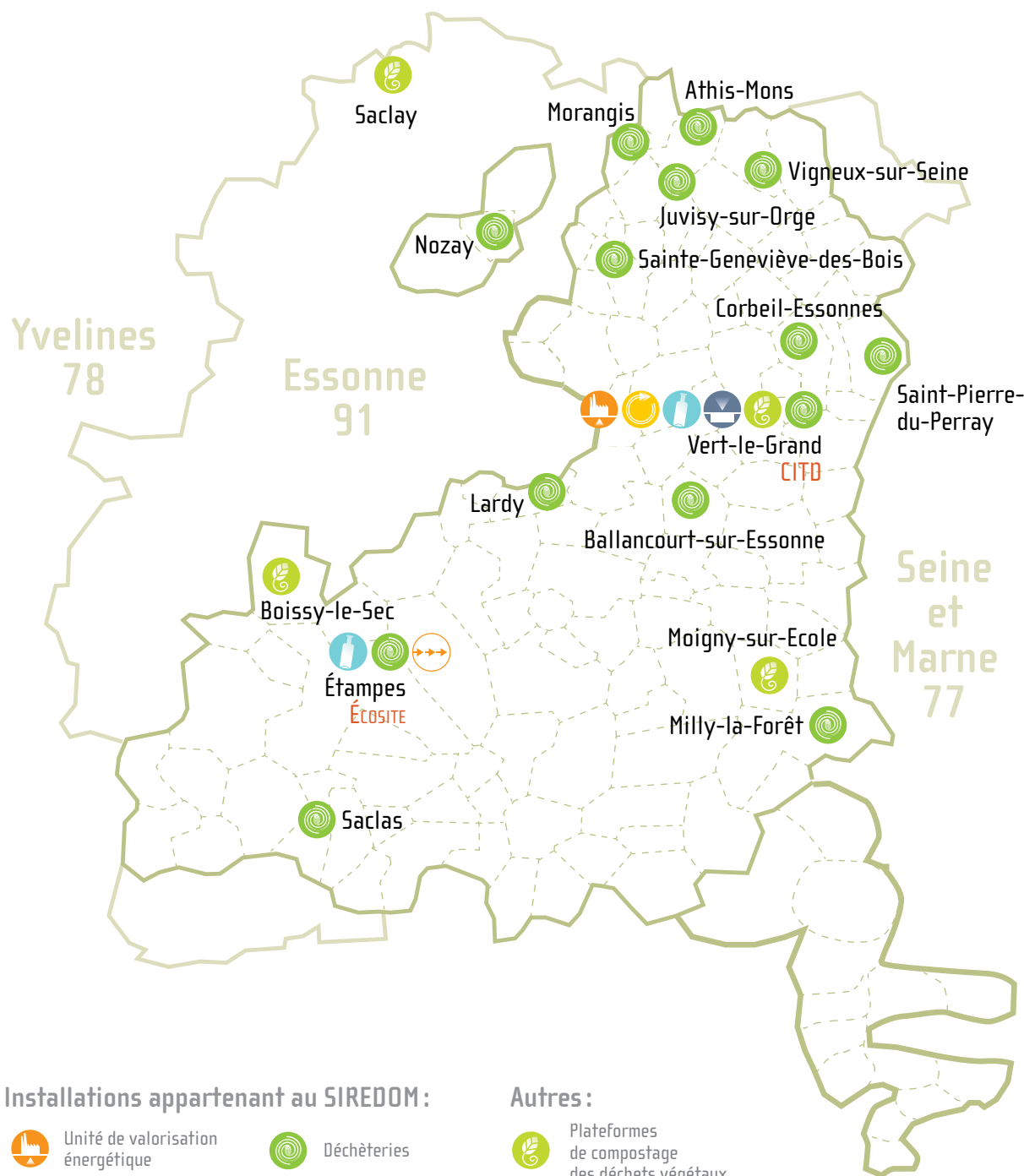
Une mission de service public : le traitement des déchets

Organisation de l'élimination des déchets

DÉCHETS	COLLECTE	TRAITEMENT			
Ordures ménagères	Porte à porte 208 890 t	UIOM de Vert-le-Grand 204 861 t SEMARIV/SEMARDEL	CSDU de Vert-le-Grand 1 480 t SEMAVERT	UIOM autre traitement CITD 2350 t	
Emballages y compris verre et JRM	Porte à porte 39 576 t Apport volontaire 7 690 t Déchèteries 842 t	Centre de tri de Vert-le-Grand 46 295 t SEMARIV/SEMARDEL		Plateforme de transfert verre Écosite Sud Essonne 1 657 t Régie	
Déchets végétaux	Porte à porte 41 136 t Déchèteries 14 397 t	Plateforme de compostage			
		Vert-le-Grand 41 994 t SEMAVERT	Moigny-sur-École 5 441 t Compost du Gâtinais	Boissy-le-Sec 5 683 t Compost Sud Essonne	Saclay 2 414 t Compomar
Encombrants	Porte à porte 17 459 t	CSDU Vert-le-Grand 17 459 t SEMAVERT			
Déchets services techniques	20 811 t	CSDU Vert-le-Grand 20 811 t SEMAVERT			
Bois	Déchèteries 6 589 t Services Techniques 132 t	Unité de traitement de Vert-le-Grand 6 721 t SEMAVERT			
Tout venant	Déchèteries 43 607 t Services Techniques 159 t	CSDU Vert-le-Grand 43 766 t SEMAVERT			
Gravats	Déchèteries 29 695 t Services Techniques 608 t	CSDU Vert-le-Grand 30 303 t SEMAVERT			
Ferraille	Déchèteries 1 642 t	Usine de recyclage Athis-Mons 1 642 t CFF RECYCLING			
DEEE	Porte à porte 5 t Déchèteries 1 871 t	Démantèlement et recyclage Gonesse 1 876 t ECOLOGIC			
DDM	Apport volontaire 48 t Déchèteries 860 t	Centre de stockage et de traitement spécial 907 t TRIADIS/SECHE			

Installations de traitement

Le SIREDOM dispose sur son territoire d'1 CITD à Vert-le-Grand et d'1 Écosite à Étampes pour le traitement et la valorisation des déchets de ses collectivités ainsi que d'un réseau de 14 déchèteries et 1 déchèterie mobile.



Installations appartenant au SIREDOM :

- Unité de valorisation énergétique
- Déchèteries
- Quai de transfert des ordures ménagères et collectes sélectives
- Centre de tri
- Plateformes de stockage du verre

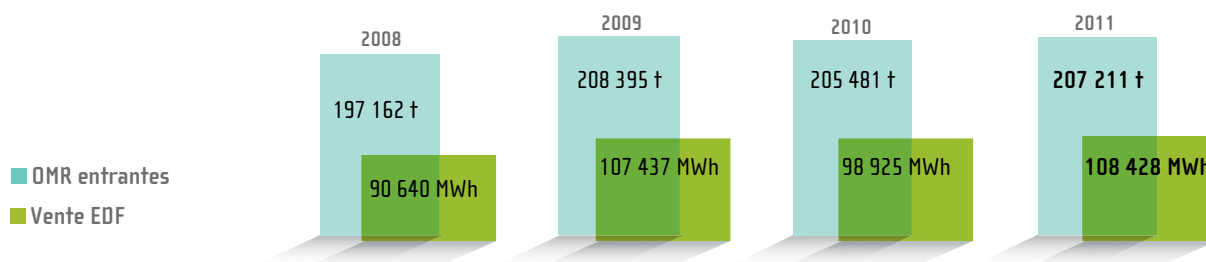
Autres :

- Plateformes de compostage des déchets végétaux
- Centre de stockage des déchets ultimes

Modes d'exploitation des unités de traitement

Centre Intégré de Traitement des Déchets de Vert-le-Grand (CITD)

→ L'Unité d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM)



Valorisation thermique

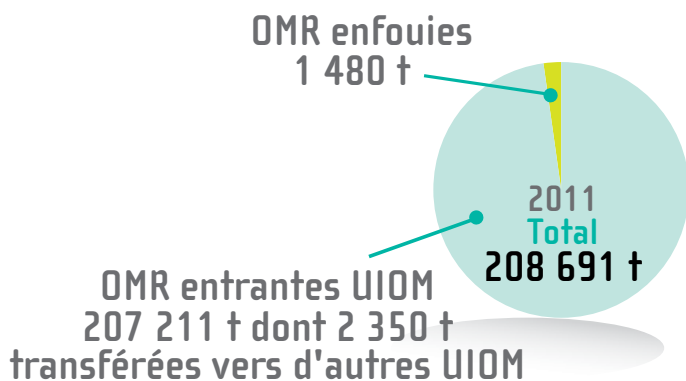
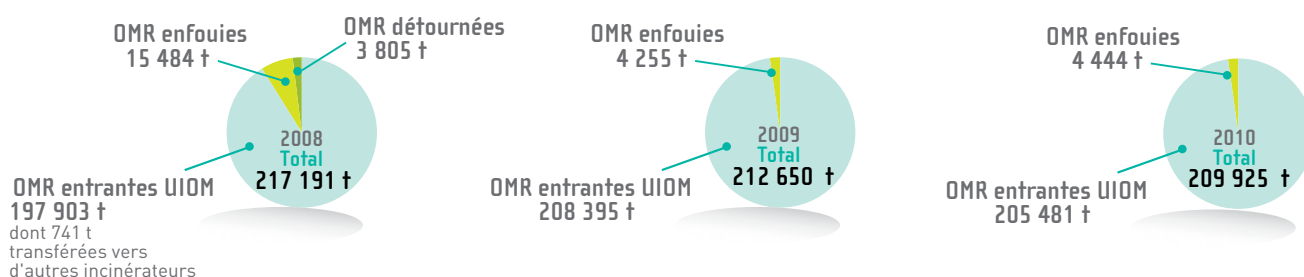
Aucune panne majeure de l'UIOM n'est à signaler. Seuls des arrêts techniques ont eu lieu pendant lesquels une campagne de mise en balles d'OMR a été réalisée.

Plus de 4 300 tonnes d'OMR en balles ont ainsi été incinérées en 2011. La valorisation thermique de l'usine a donc été très satisfaisante en 2011.

Arrêts techniques de l'UIOM

Heures d'arrêts	1 056 h ligne 1	1 697 h ligne 2
Taux de disponibilité	92 %	89 %
Taux d'arrêts non programmés	0 %	0 %

Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles



Les OMR de Marcoussis ainsi que des produits à détruire ont été incinérées sur le CITD de Vert-le-Grand en 2011. Plus de 214 000 t d'OMR ont été incinérées sur l'usine cette année.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

→ Le Centre de tri

En 2011, l'ensemble des collectes sélectives du SIREDOM a été traité sur le centre de tri de Vert-le-Grand. Les tonnages en entrée sur ce centre ont augmenté.

Emballages et papier



Dans le même temps, les opérations de contrôle à l'entrée des exutoires et les efforts des collectivités pour améliorer la qualité de leur collecte ont permis de faire progresser la qualité du tri des emballages et papier en entrée.

Emballages en bi-flux*

2010 : 19,32 % de refus
2011 : 17,46 % de refus

* L'objectif à atteindre du taux de refus de tri en bi-flux est de 15%.

Emballages en tri-flux

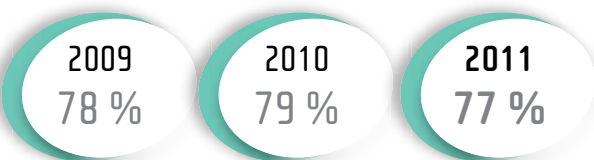
2010 : 23,68 % de refus
2011 : 23,08 % de refus

En revanche, la part des déchets valorisés en 2011 (77%) est en baisse par rapport à 2010 (79%). En effet, les performances attendues par la chaîne de tri n'ont pas été atteintes.

Le SIREDOM a donc travaillé avec son délégataire SEMARDEL afin de trouver les solutions techniques à mettre en place pour atteindre ces performances. Des aménagements ont ainsi été réalisés sur les refus pour mieux capter les métaux. Il reste à mettre en place en 2012 d'autres aménagements et équipements.

Matières valorisées apportées sur le CITD de Vert-le-Grand (comprend le traitement externalisé vers les centres de tri SITA)

Emballages (hors verre) et papier



Collecte sélective



Écosite Sud Essonne d'Étampes

Les travaux de mise en sécurité du quai de transfert des ordures ménagères résiduelles (OMR) et d'aménagement du quai de transfert des collectes sélectives ont été réalisés en 2011. En cette même fin d'année, la plateforme de tri des déchets des services techniques a été opérationnelle.

Le taux de disponibilité de l'installation est de 95%. Une panne importante a eu lieu en octobre 2011 et a entraîné des travaux sur le convoyeur d'alimentation du compacteur des OMR.

Quai de transfert des ordures ménagères

	OM entrantes	OM transférées (OM + refus tri jusqu'à février 2010)
2008	20 683 t	21 714 t
2009	20 571 t	21 415 t
2010	19 045 t	19 009 t
2011	20 636 t	20 430 t

Transfert des collectes sélectives

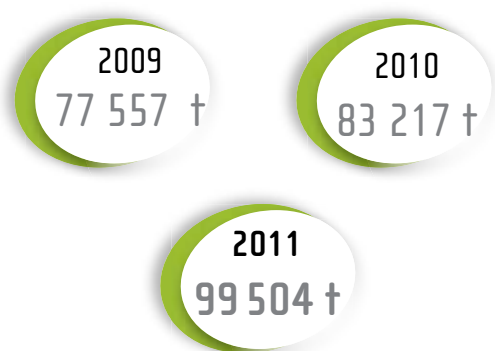
	Entrantes	Transférées
2010	3 085 t	3 332 t
2011	4 406 t	4 362 t

Les apports d'OMR et de collecte sélective ont connu une hausse en 2011 en raison de la dissolution du SIRCOM et le transfert de certaines communes à la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde. En effet, ces dernières ont déposé leurs déchets à l'Écosite Sud Essonne au dépend du CITD de Vert-le-Grand.

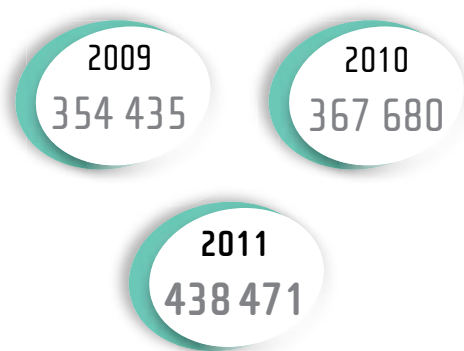
Le réseau déchèteries

Les déchèteries permettent aux usagers, de plus en plus nombreux, de déposer en apport volontaire certains types de déchets hormis les ordures ménagères résiduelles. L'objectif est de répondre en priorité aux besoins des ménages et de se substituer, le cas échéant, à la diminution de certains services de collecte. Le réseau des déchèteries du SIREDOM compte 14 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire et 1 déchèterie mobile.

Tonnage global entrant



Nombres de visiteurs



Déchets accueillis

	Ratio kg/hab/an (population SIREDOM)		Ratio kg/hab/an Île-de-France	Ratio kg/visiteur/an		Ratio kg/professionnel/an	
	2010	2011	2009	2010	2011	2010	2011
Tout venant	47	59	25	95	99	214	167
Ferraille	2	2	2	4	4	10	8
Déchets végétaux	15	20	9	31	33	61	70
Gravats	38	40	21	76	68	89	76
Bois	6	9	3	13	15	35	39
Collecte sélective	1	1	0,6	2	2	6	4
DEEE	2	3	1,1	4	4	-	-
DDM	1	1	0,6	2	4	1	2
	113	135	62,2	226	229	416	377

Les tonnages sont donnés à titre indicatif pour le second semestre 2011 (en cours de validation, la répartition par flux à appliquer sur les pesées en mélange est en cours de consolidation).



Déchèterie de Vert-le-Grand

En 2011, le réseau déchèteries du SIREDOM a permis d'accueillir 99 504 tonnes de déchets occasionnels. Des augmentations importantes des flux bois (+41 %) et tout venant (+25 %) ont été enregistrées entre 2010 et 2011.

Afin d'améliorer le service aux usagers, le SIREDOM poursuit à la fois le développement de son réseau et l'adaptation de son service. Ainsi, l'année 2011 a vu la réalisation de nombreux travaux d'amélioration :

- mise en place des ponts-basculés en entrée/sortie sur la déchèterie de Milly-la-Forêt en remplacement du système de pesage sous bennes,
- démarrage des travaux d'élargissement du haut de quai et du bas de quai de la déchèterie de Morangis et mise en place du système de ponts-basculés en entrée/sortie,
- préparation du chantier pour l'élargissement du haut de quai, ajout de deux quais supplémentaires et mise en place de ponts-basculés en entrée/sortie pour la déchèterie de Sainte-Genève-des-Bois (démarrage des travaux en février 2012),
- fin des travaux d'amélioration de la rétention des pollutions sur les sites avec la mise en œuvre de caillebotis de rétention des égouttures et d'un abri anti-intempéries sur les bornes à huiles usagées, et mise en place de vannes d'arrêt sur le réseau des eaux pluviales pour les déchèteries encore non équipées.

Le déploiement d'équipements, dans la lignée du concept de la déchèterie de Vert-le-Grand, s'est poursuivi en 2011 avec la déchèterie de Nozay (ouverture au public le 1^{er} février 2012). D'une surface de près de 6 000 m² et respectant toutes les normes ICPE en vigueur, elle remplacera l'ancienne devenue trop exigüe et trop vétuste. Elle sera composée de 8 quais, d'un local gardien de 70 m² et d'un local pour déchets dangereux (DDM et DEEE) de plus de 100 m². Un système de ponts-basculés pour peser les déchets en entrée/sortie facilitera la circulation et les apports des particuliers et des artisans en toute sécurité.

Des études de maîtrise d'œuvre ont été menées pour la réalisation en 2012 de deux nouveaux équipements à Ris-Orangis et Saint-Michel-sur-Orge. Une étude de faisabilité a également été lancée pour la création d'un nouvel équipement à Athis-Mons.

Le SIREDOM a étudié la problématique des gros apports en déchèteries avec un badge ponctuel. Il prévoit donc de limiter, pour l'année 2012, les apports sur le réseau déchèteries à 10 tonnes par badge et par an avec évolution possible à la baisse. Ce programme s'accompagnera de la modification partielle du logiciel de pesage, du renouvellement de l'ensemble des badges pour une meilleure traçabilité et de la simplification de la facturation des artisans. Une communication adaptée auprès des collectivités adhérentes complètera le dispositif d'aide à la mise en œuvre de ce programme sur l'ensemble du réseau déchèteries.

Caractéristiques des apports en déchèteries

Apports : 99 504 tonnes en 2011

+ 20 % par rapport à 2010

23% de l'ensemble des déchets du SIREDOM

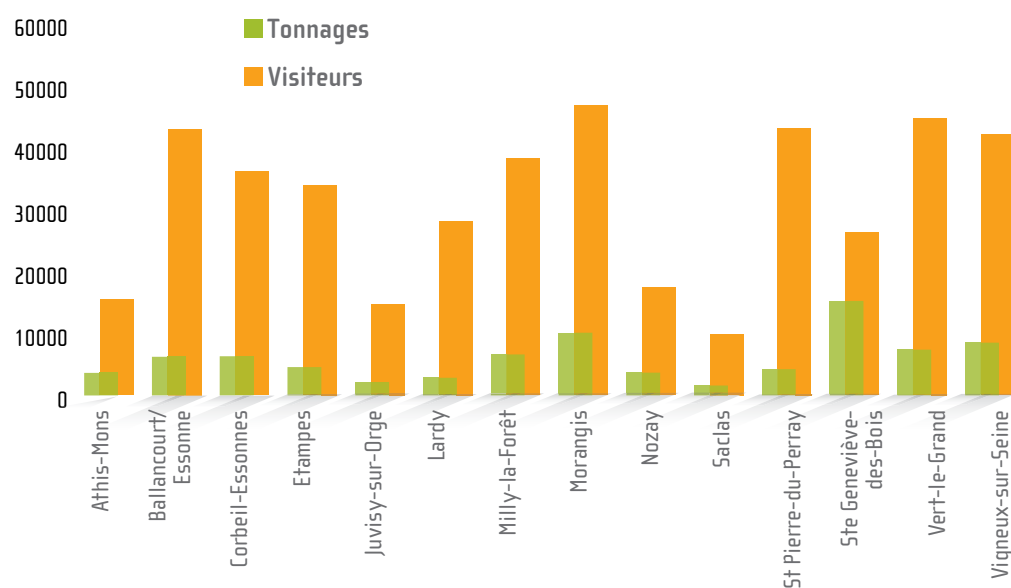


Évolution des tonnages de déchets apportés sur les déchèteries

	Cartons	Déchets végétaux	Ferraille	Inertes	Tout venant
2009	242 t	10 813 t	1 943 t	30 413 t	27 780 t
2010	279 t	11 243 t	1 604 t	27 799 t	34 867 t
2011	371 t	14 397 t	1 642 t	29 695 t	43 607 t
Évolution 2010/2011	53 %	33 %	-15 %	-2 %	57 %

	Bois	DEEE	DDM	Papier	Verre
2009	3 743 t	1 603 t	722 t	206 t	92 t
2010	4 651 t	1 627 t	797 t	236 t	115 t
2011	6 589 t	1 871 t	860 t	311 t	160 t
Évolution 2010/2011	76 %	17 %	19 %	51 %	74 %

Visiteurs et tonnages reçus sur les déchèteries



Recycleries

Le SIREDOM est engagé dans une politique de développement des recycleries sur son territoire. L'objectif est d'accompagner la mise en place de dispositifs permettant de donner une seconde vie aux objets tout en créant des emplois.

Les futures recycleries bénéficieront, autant que possible, d'une proximité directe avec les déchèteries du SIREDOM ou bien d'un accès leur permettant la récupération des objets réutilisables. Les équipements s'inscrivent dans le Programme Local de Prévention du SIREDOM.

Bornes d'Apport Volontaire Verre

Le SIREDOM possède depuis 2004 un parc de plus de 800 bornes d'apport volontaire du verre (BAV).

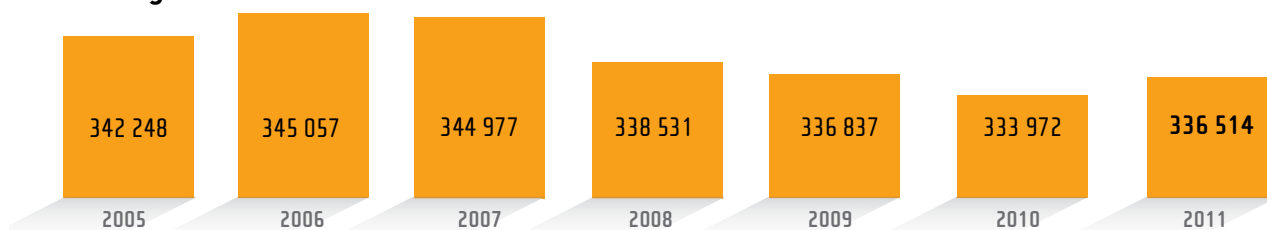
Afin d'augmenter de manière constante le tonnage de verre collecté et d'améliorer le tri par les usagers, le SIREDOM a recruté le 1^{er} novembre 2011, une assistante d'exploitation au sein du service Déchèteries et apport volontaire.

Ses missions sont d'améliorer le contrôle de la prestation, d'engager un programme d'optimisation du parc de bornes et de communiquer auprès des collectivités adhérentes. Une base de données reflétant les taux de remplissage des bornes a d'ores et déjà été élaborée afin d'optimiser leur gestion.

Les flux de déchets

Les apports

Tonnages des collectivités



L'évolution 2010/2011 des tonnages traités des collectivités du SIREDOM est variable selon les déchets :

Entre 2010 et 2011

- Encombrants : -12 %
- Déchets des services techniques : +13 %
- Déchets végétaux : +5 %
- Ordures ménagères résiduelles : -1 %
- Collecte sélective : +4 %

Un des objectifs du Grenelle de l'environnement est de diminuer en 5 ans la production d'Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) de 7% par habitant. En 2 ans, le SIREDOM a diminué de 1% sa production d'OMA. Des efforts restent donc à faire pour atteindre cet objectif mais les premières actions engagées sont positives.

2 collectivités du SIREDOM se sont lancées dans la mise en place de la REOMI : le SEDRE, depuis juillet 2010, et la Communauté de Communes du Val d'Essonne qui prévoit un démarrage au 1^{er} janvier 2012.

Les premiers résultats observés sur le SEDRE montrent une baisse significative des apports d'OMR (-40%) et une augmentation importante de la collecte sélective (+58%). L'impact de la mise en place de la REOMI sur ces 2 entités sera suivi notamment pour anticiper les effets sur les unités de traitement.

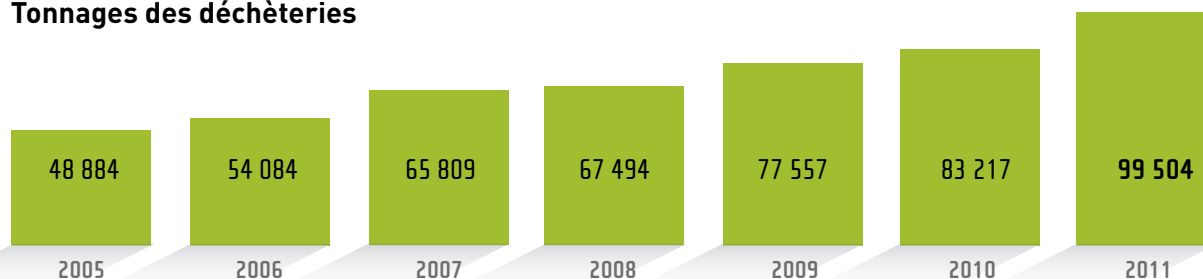
En effet, le passage à la REOMI de manière généralisée peut impacter la répartition des flux :

- la diminution des OMR entraîne une baisse de la valorisation énergétique des déchets,
- le centre de tri doit être en capacité de traiter ces tonnages supplémentaires. Il faut également suivre l'évolution de la qualité des collectes d'emballages afin d'éviter une dérive qui aurait un impact sur le fonctionnement de la chaîne de tri,
- le réseau déchèteries du SIREDOM, où les apports des habitants peuvent considérablement augmenter, doit pouvoir absorber localement et globalement ces apports.

Certaines collectivités du SIREDOM sont passées à une collecte sur appel des encombrants, ce qui induit cette diminution en 2011. Ces tonnages se sont certainement transférés vers le réseau déchèteries.

En 2011, l'incitation financière mise en place par le SIREDOM au niveau des tarifs de traitement des déchets des services techniques triés a permis une prise de conscience d'un certain nombre de nos adhérents. Ces derniers se sont engagés à réaliser le tri de leurs déchets dont l'avantage est double : meilleure valorisation matière et diminution du coût de traitement.

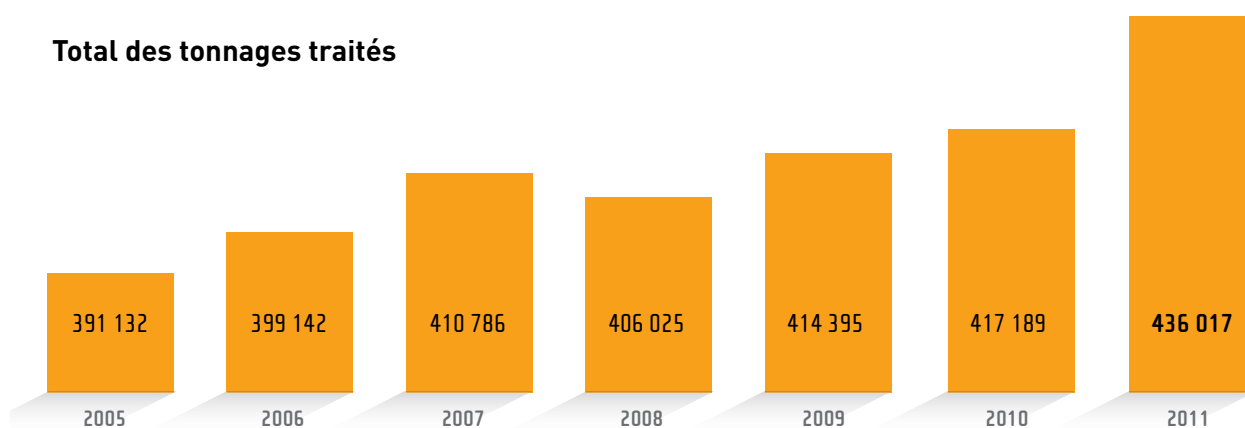
Tonnages des déchèteries



Les apports en déchèteries ont doublé en 6 années. Des mesures ont été prises afin de limiter les apports en 2012 et ainsi agir sur les apports des déchets d'activités économiques.

Par rapport à 2010, les déchèteries ayant enregistré les plus fortes augmentations d'apports sont celles de Ballancourt-sur-Essonne et Juvisy-sur-Orge (+37%), Etampes et Vert-le-Grand (+32%).

Total des tonnages traités



Les déchets des collectivités

Globalement, la part des déchets valorisés est la même en 2010 et 2011. Le SIREDOM a cependant travaillé avec ses prestataires pour optimiser la valorisation des encombrants et de la collecte sélective qui pourrait être plus importante.

Le fonctionnement de l'UIOM de Vert-le-Grand s'est révélé très satisfaisant avec une part de déchets valorisés supérieure à celle de 2010.

Un nouveau marché de traitement des encombrants sera lancé en 2012 avec des objectifs de valorisation plus poussés.

Le centre de tri a connu une baisse de la performance. Afin d'améliorer cette dernière, des aménagements sont prévus en 2012.



Répartition des modes de traitement des déchets des collectivités

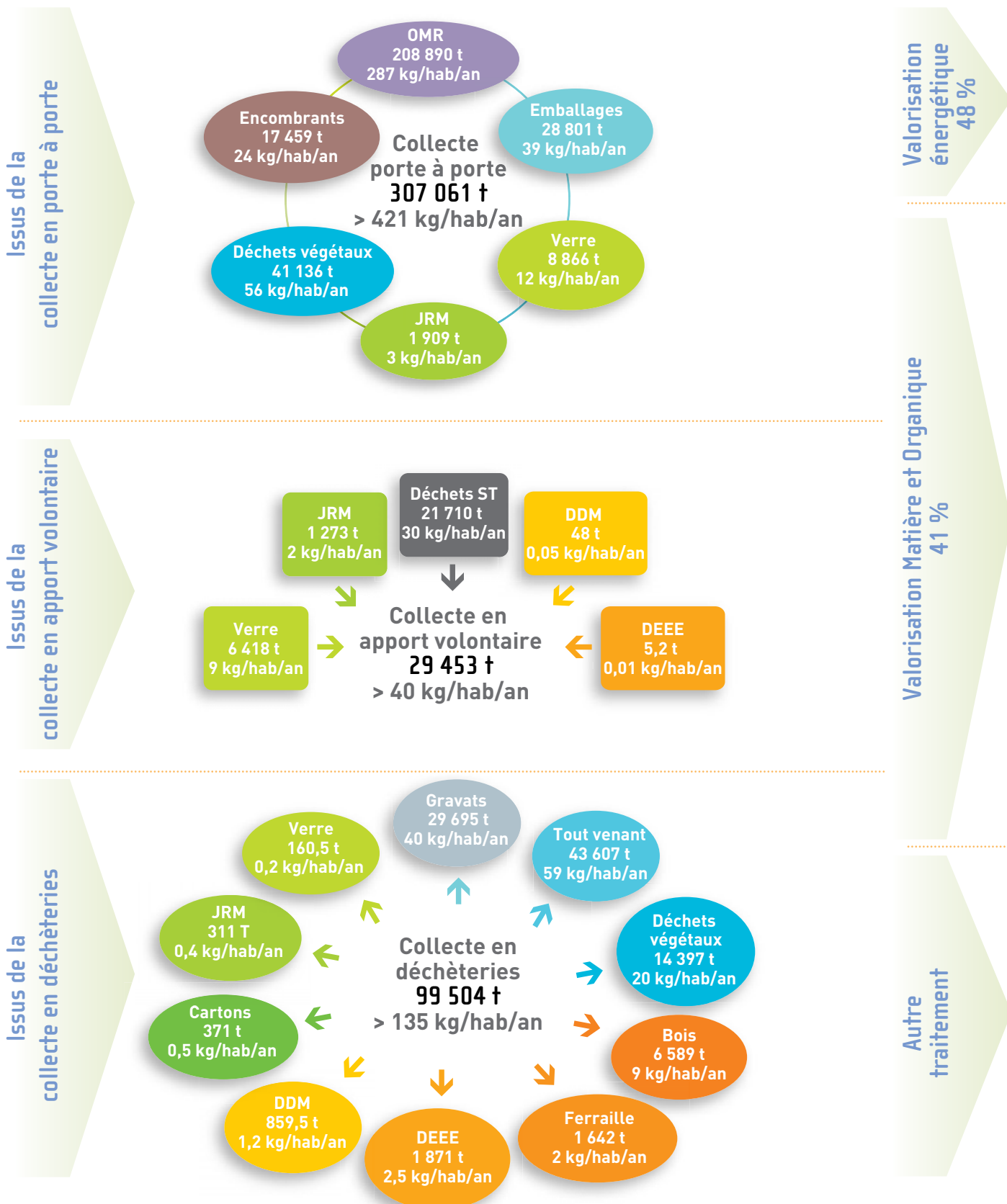
	Nature valorisation	Tonnages collectés	Tonnages enfouis	Tonnages valorisés	Part valorisée*	
					2010	2011
DM résiduelles	Incineration	208 890	1 480	207 411	98%	99%
Encombrants	Enfouissement/recyclage	17 459	17 092	366	3%	2%
Déchets végétaux	Compostage	41 136	0	41 136	100%	100%
Emballages	Tri	28 801	6 523	24 910	88%	78%
Journaux/ magazines	Tri	3 181				
Verre	Tri	15 284	0	14 806	109%	97%
DDM (armoires)	Élimination	48	0	48	100%	100%
TOTAL		314 799	25 095	288 676	92%	92%

*Valorisation matière et/ou énergétique.



Synoptique des flux de déchets traités

Total déchets traités → 436 018 tonnes → 596 kg/hab/an



→ recyclage et valorisation →

UIOM
207 211 t
>284 kg/hab/an

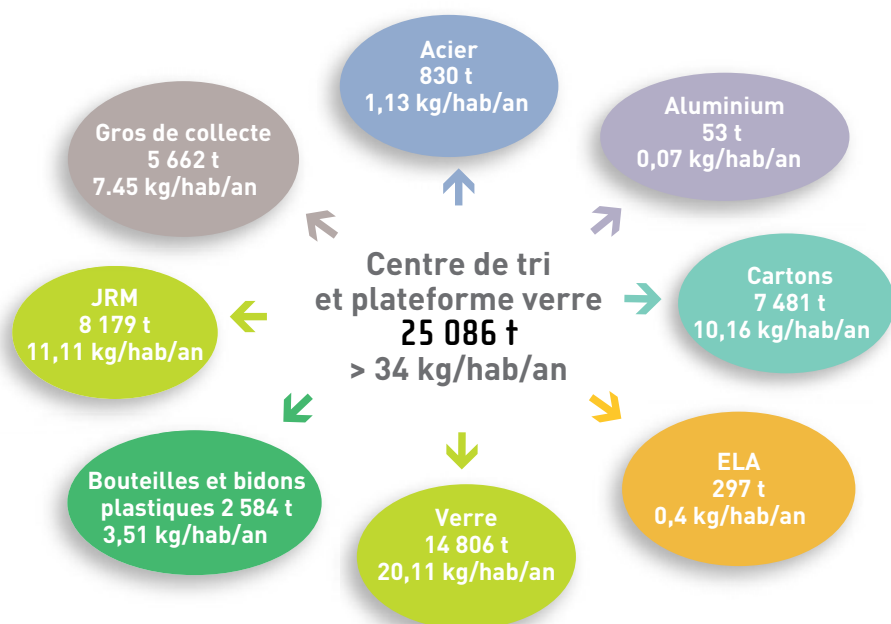
Énergie 108 428 MWh

Sous-produits de l'incinération valorisés et recyclés

- > 43 704 t dont :
- Valorisés 39 237 t de mâchefers
 - Recyclés 406 t d'aluminium issu des mâchefers
4 062 t d'acier issu des mâchefers

Plateforme de compostage déchets végétaux
55 533 t
> 76 kg/hab/an

- Compost
- Bois



Filières déchèteries

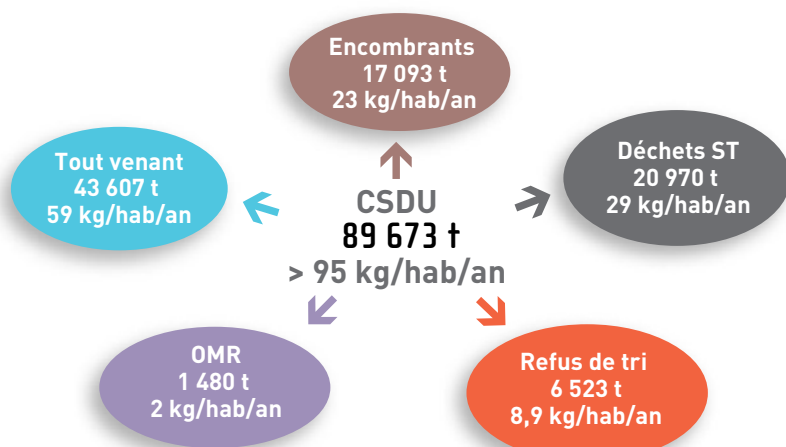
- Ferraille 1 642 t
- Bois 6 589 t
- DEEE 1 871 t
- Gravats 30 303 t

Tri des encombrants

- Ferraille 320 t soit 0,44 kg/hab/an
- Bois 46 t soit 0,06 kg/hab/an

Déchets des collectivités

- Bois 132 t
- DEEE 5,2 t



Traitement spécifique

DDM 907 t

Évolution du coût du Service Public

En 2011, le SIREDOM a poursuivi sa mission de service public de traitement des déchets en affichant une gestion maîtrisée de ses dépenses et de ses nouveaux investissements pour maintenir son service toujours plus performant et à moindre coût.

Bien que la presse ait largement relayé l'information sur l'augmentation de 6% du coût de traitement des déchets ménagers en France, ce constat ne s'applique pas au SIREDOM. En effet, le coût de ses contributions à tonnage constant est maintenu

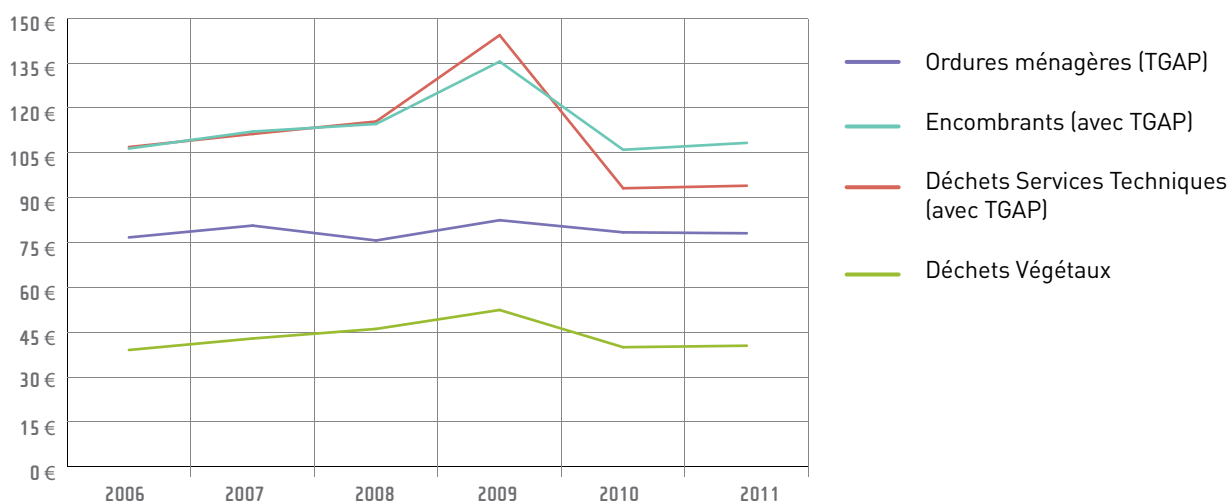
voire diminue depuis maintenant 3 ans dans l'intérêt de ses adhérents et usagers.

Cette saine gestion permettant d'atténuer le coût des dépenses et de poursuivre le financement de la mise à niveau du réseau de déchèteries s'appuie aussi sur une évolution du coût des matières premières favorisant des recettes supplémentaires.

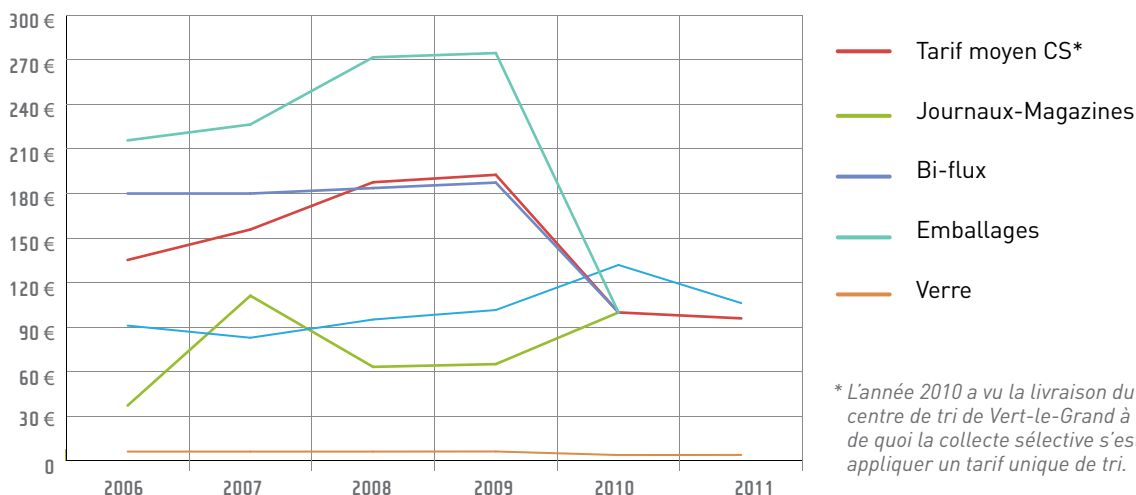
Des partenaires et des prestataires investis, au premier rang desquels la SEMARDEL dont le SIREDOM est le principal actionnaire public, participent aussi à une gestion performante d'intérêt public.

Tarifs de traitement des déchets apportés par les collectivités

Évolution des tarifs de traitement des ordures ménagères, encombrants, déchets communaux et de services techniques et déchets végétaux



Évolution des tarifs de tri des déchets issus de la collecte sélective du SIREDOM



* L'année 2010 a vu la livraison du nouveau centre de tri de Vert-le-Grand à la suite de quoi la collecte sélective s'est vue appliquer un tarif unique de tri.

L'analyse des courbes de tarif moyen de traitement de la collecte sélective et de soutien moyen, montre que depuis 2010, le montant moyen des soutiens des éco-organismes est devenu supérieur au tarif moyen.

Ainsi, le tri d'une tonne de collecte sélective produite est générateur de recettes nettes pour les collectivités (95,94 €/tonne de tri pour 106,23 €/tonne de soutien en moyenne).

Tarifs de traitement des déchets déposés en déchèteries

Évolution des tarifs de traitement des apports en déchèteries

Tarifs en € HT par tonne	Particuliers / Collectivités			Artisans et Collectivités non membres		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Inerte	39.33 €	30.00 €	30.00 €	47.39 €	45.00 €	45.00 €
Tout venant	107.96 €	80.95 €	82.38 €	112.60 €	95.95 €	101.71 €
Bois	72.24 €	54.39 €	53.62 €	90.30 €	69.39 €	68.42 €
Ferraille	14.80 €	14.80 €	14.80 €	18.00 €	18.80 €	18.80 €
Déchets végétaux	51.12 €	39.26 €	40.50 €	60.22 €	54.26 €	57.53 €
Cartons	14.80 €	14.80 €	14.80 €	18.00 €	18.80 €	18.80 €
Journaux-magazines	14.80 €	14.80 €	14.80 €	18.00 €	18.80 €	18.80 €
Extincteur / Bouteille gaz (pièce)	25.00 €	25.00 €	25.00 €	25.00 €	25.00 €	25.00 €
Bouteille Oxygène / azote / frigorigène (pièce)	45.00 €	45.00 €	45.00 €	45.00 €	45.00 €	45.00 €
DDM	1 159.58 €	1 159.58 €	1 159.58 €			
Catégorie 1				1 508.33 €	1 508.33 €	1 508.33 €
Catégorie 2				1 908.33 €	1 903.33 €	1 903.33 €
Catégorie 3				3 208.33 €	3 208.33 €	3 208.33 €
Catégorie 4				5 108.33 €	5 108.33 €	5 108.33 €

DEEE (réfrigérateur, téléviseur, écran, unité centrale, produits blancs) des particuliers sont repris gratuitement.

Catégorie 1 : huiles minérales, végétales, ciment – Catégorie 2 : solvants, peintures, vernis, colles, graisses, acides et bases, détergents – Catégorie 3 : aérosols, phytosanitaires – Catégorie 4 : produits chimiques non identifiés, pesticides.



Ferraille déposée en déchèterie

Principaux prestataires

Principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat, issues du compte administratif (hors rattachement, charges réelles 2012)

Entreprise	Groupe affilié	Nature de la prestation	Type contrat	Échéance	Prestations en K€ HT	
					2010	2011
SEMARIV	SEMARDEL	Traitement des OM (dont TGAP)	BEA	2018	20 720	17 945
SEMARIV	SEMARDEL	Tri des journaux-magazines et emballages			3 951	3 150
TAÏS	VEOLIA	Transfert des ordures ménagères, des journaux-magazines et emballages	Marché public	30/06/2012	330	300
SEMAVERT	SEMARDEL	Compostage des déchets végétaux issus des collectes porte à porte et déchèteries		3/04/2012	1 202	1 309
Compost Sud Essonne		Compostage des déchets végétaux issus des collectes porte à porte et déchèteries		1/12/2011	142	172
Compost du Gâtinais		Compostage des déchets végétaux issus des collectes porte à porte et déchèteries			189	242
SEMAVERT	SEMARDEL	Traitement des déchets communaux (dont TGAP)			1 039	1 099
SEMAVERT	SEMARDEL	Traitement des déchets encombrants (dont TGAP)			1 750	1 147
SEMAER/ SEMAVERT/ SEMARIV	SEMARDEL	Exploitation des déchèteries (dont traitement hors déchets végétaux et DDM)		30/06/2013	6 672	7 078
TRIADIS	SECHE	Collecte et traitement des DDM des déchèteries		01/06/2012	1 070	565
DERICHEBOURG		Collecte bornes plastiques et verres		31/03/2014	305	388

Données financières

Le SIREDOM a signé avec Eco-Emballages le Contrat pour l'Action et la Performance. Les soutiens à la tonne triée sont reversés à chaque collectivité selon les mêmes modalités de calcul qu'Eco-Emballages (selon les tonnes collectées et la qualité des déchets apportés).

La valorisation énergétique est déduite du coût à la tonne traitée d'ordures ménagères.

Indicateurs économiques du SIREDOM

Nombre d'habitants desservis : 736 347

	K€	€/hab
Recettes industrielles*	756	1,03
Soutiens éco-organismes	6 866	9,33
Contributions des collectivités adhérentes	38 343	52,07

*Revente produits issus du réseau déchèteries (ferraille, batteries), du tri par le SIREDOM pour les journaux-magazines, verre et l'extraction de la ferraille au sein des encombrants.

Les tarifs pratiqués pour l'incinération et le tri de la collecte sélective sont des tarifs nets. Ils intègrent d'une part pour l'incinération, les recettes électriques réalisées en 2011 pour un montant de 5 267 707 € et de la vente des métaux ferreux et non-ferreux issus des mâchefers pour 952 999 € et d'autre part le produit issu de la vente des matières premières secondaires provenant de la collecte sélective pour 3 417 115 €.

Ainsi, il convient de relever que les recettes directes ou indirectes liées à la valorisation matière ou énergétique générées par le traitement des déchets sur le territoire du SIREDOM s'élèvent à 9 637 821 € HT, hors soutiens.

Enfin, conformément aux dispositions du BEA (avenant 9), tout excédent de recette en regard des recettes prévisionnelles déduites des tarifs est réparti à 50/50 entre le délégataire et le déléguant. Au titre de 2011, cet intéressement pour chacune des parties s'élève à 1 200 503,33 €.

Le tableau ci-dessous confirme globalement un coût annuel par habitant net de 41,71 € HT soit de 0,80 € par semaine.

Matrice ADEME des coûts du traitement des déchets/charges

K€	OMR	Recyclables secs des DM avec le verre			Déchets des déchèteries	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des collectivités	
		EMR/JM	Verre PàP	Verre AV					
Fonctionnelles	Charges de structure	1 539	733	20	38	557	79	73	70
	Communication	268	127	3	7	97	14	13	12
	Total fonctionnelles	1 807	861	23	45	654	93	86	82
Techniques	Prévention	357	38	1	2	69	83	4	4
	- Pré-collecte				13				
	- Collecte				296	2 977			
	Total collecte et pré-collecte				309	2 977			
	Transfert/Transport	703	90			2 382			
	Traitement des déchets non dangereux					141			
	- Tri et conditionnement		6 162	312	295	39		287	
	- Compostage					481	1 244		
	- Incinération	23 402							
	- Stockage de déchets non dangereux	87				2 553		861	1 099
	- Traitement des inertes					185			
	Total Traitement des déchets non dangereux	24 191	6 252	312	295	5 782	1 244	1 147	1 099
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux					566			
Déchèterie mobile					60				
Total Techniques	24 191	6 252	312	604	9 385	1 244	1 147	1 099	
TOTAL CHARGES	25 998	7 112	335	649	10 039	1 337	1 233	1 181	

PàP : porte à porte - AV : apport volontaire - DST : déchets services techniques - OMR : ordures ménagères résiduelles - EMR : emballages ménagers recyclables - JM : journaux-magazines - REG : regroupement déchèterie mobile.

Matrice ADEME des coûts du traitement des déchets/produits

K€	OMR	Recyclables secs des OM avec le verre			Déchets des déchèteries	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des collectivités	
		EMR/JM	Verre PàP	Verre AV					
Industriels	Matériaux	851	2 688	270	270	379		41	
	Energie	4 692							
	Total Ventes de produits et d'énergie	5 543	2 688	270	270	379	0	41	0
Soutien	Prestations à des tiers	20	40	1		421	0	1	
	Autres produits	20				3	6		
	Total Industriels	5 583	2 729	271	270	803	6	42	0
	Tous soutiens des sociétés agréées	1 111	5 399	0	1	117	2	2	2
Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	4	8			176			
	Subventions de fonctionnement	243	13	1	1	47	58	2	2
	Total Aides	247	21	1	1	223	58	2	2
TOTAL PRODUITS		6 941	8 150	272	272	1 143	66	46	4
Infos	Contribution des collectivités (+ ou -)	19 013	3 764	68	0	8 085	1 774	2 007	2 093

PàP : porte à porte - AV : apport volontaire - DST : déchets services techniques - OMR : ordures ménagères résiduelles - EMR : emballages ménagers recyclables - JM : journaux-magazines - REG : regroupement déchèterie mobile.

Contribuer à la prévention et à la réduction des déchets

Les Programmes Locaux de Prévention des déchets

En 2011, la Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne s'est engagée auprès de l'ADEME à élaborer et mettre en œuvre un PLP. Ainsi, le SIREDOM et 7 de ses collectivités portent un PLP.

Fin 2011, 84,5% de la population du SIREDOM est couverte par un PLP.

Évolution de la part de population couverte par un PLP sur le territoire du SIREDOM

	SIREDOM			RÉGION IDF
	2009	2010	2011	2011
Nombre de PLP	5	7	8	57
Population couverte	394 966	561 864	620 741	7 647 402
	53,6%	76,3%	84,5%	65%

Approbation du Programme Local de Prévention des déchets du SIREDOM

Après une année d'élaboration, le PLP porté par le SIREDOM a été adopté à l'unanimité par le Comité Syndical du 30 mai 2011. Il est consultable sur le site Internet du syndicat.

Un diagnostic du territoire, un sondage visant à recenser les habitudes de consommation des habitants et un comité de pilotage ont permis de définir des objectifs cohérents et d'aboutir à un plan d'actions pluriannuel comprenant 17 actions telles que la promotion de l'eau du robinet comme boisson, le jardinage naturel, les achats éco-responsables ou encore l'exemplarité des collectivités...

Le SIREDOM s'engage également à poursuivre son rôle d'animateur pour l'ensemble de son territoire à travers la déclinaison de 5 axes de travail destinés à :

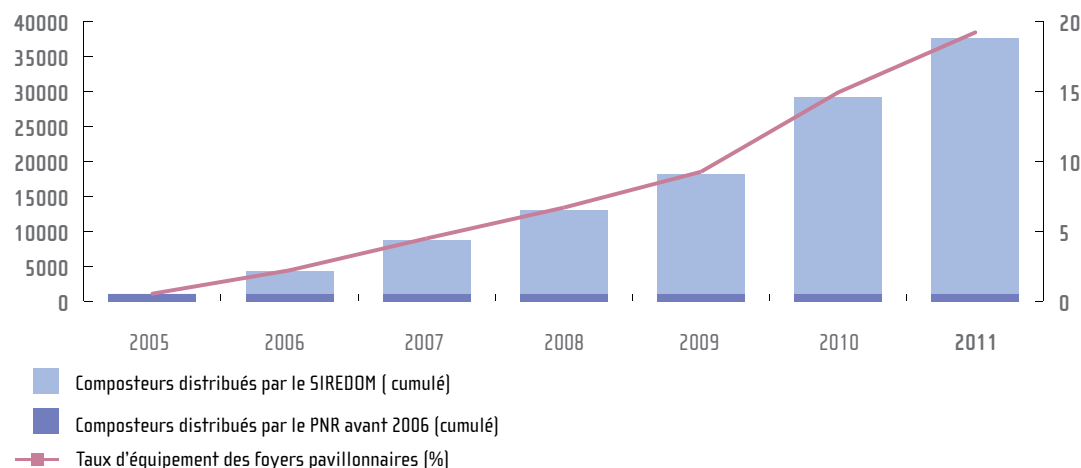
- mutualiser les moyens pour la promotion du compostage,
- promouvoir les échanges d'expériences entre les collectivités porteuses d'un PLP,
- favoriser l'homogénéité des messages diffusés,
- animer un réseau de correspondants/relais à travers le développement de formations,
- accompagner et soutenir les recycleries du territoire.

3 objectifs à atteindre d'ici 2015 :

- **réduire de 7% la quantité d'Ordures Ménagères et Assimilées (OMA),**
- **stabiliser, puis réduire les quantités de déchets occasionnels,**
- **réduire la nocivité des déchets** en incitant les ménages à diminuer l'utilisation des produits contenant des substances dangereuses et en améliorant leur captage.



Estimation de l'équipement en composteurs domestiques du SIREDOM



8 375 composteurs distribués en 2011

→ Plus de 36 000 composteurs distribués depuis 2006 = plus de 5 000 tonnes de déchets végétaux et déchets de cuisine évités

Stop pub : halte aux imprimés non sollicités

Gisement d'évitement* = 12 Kg/habitant/an

L'autocollant « Stop pub » est une alternative offerte aux habitants qui ne souhaitent plus recevoir les INS (Imprimés Non-Sollicités) dans leur boîte à lettres. En 2011, environ 5 980 autocollants « Stop-pub » ont été fournis aux communes du SIREDOM contre 3 275 en 2010.

Nos vêtements ne sont pas des déchets !

Gisement d'évitement* = 11,5 Kg/habitant/an

En 2011, les vêtements récupérés sur le territoire du SIREDOM représentent environ 1,4 kg/habitant/an contre 3 kg/habitant/an au niveau national.

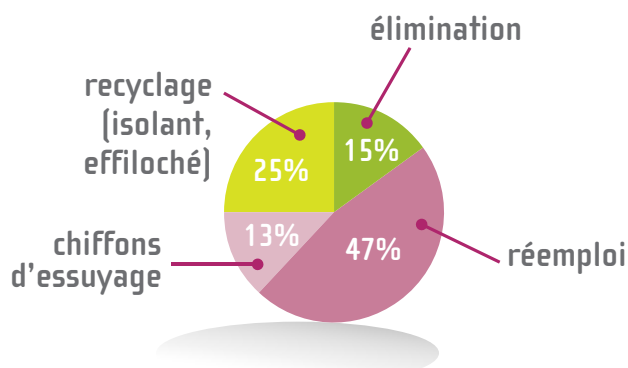
* Quantité moyenne de déchets évités par 1 habitant s'il pratique le geste de prévention.

Évolution de la récupération des textiles sur le territoire du SIREDOM

	2009	2010	2011
Le Relais Eure et Loir	634,2 t	680,6 t	706,2 t
Ecotextile	333,1 t	383,6 t	355,6 t
Total tonnage	967,3 t	1 064,2 t	1 061,8 t
Kg/hab	1,3 kg	1,4 kg	1,4 kg

Depuis 2010, le tonnage total de textiles récupérés sur l'ensemble du territoire est stable. Cette année, plus de 47% des textiles ont été réemployés.

Quel devenir des textiles récupérés en 2011 ?



Le SIREDOM devient exemplaire

Pour le lancement de son PLP en mai 2011, le SIREDOM a donné le ton en entreprenant l'opération « Collectivité exemplaire ».

Action indispensable, l'exemplarité permet une remise en question des pratiques du Syndicat afin d'agir sur sa propre production de déchets.

→ Une démarche participative

L'ensemble du personnel a été mobilisé autour de la thématique « prévention ». La réalisation d'un diagnostic de la production de déchets des services du SIREDOM a permis d'élaborer un plan d'actions adapté.

Des entretiens par service et un questionnaire « papiers de bureau » ont mis en évidence des pratiques traduisant le souci de chacun d'orienter ses choix et ses actes dans une optique de respect de l'environnement.

La base du plan d'action est composée du recueil de l'ensemble des propositions du personnel, l'objectif étant d'instaurer des actions aisément réalisables au quotidien.

Chacun des axes est constitué à la fois d'actions globales et d'actions spécifiques à chaque service, planifiés de 2011 à 2013. À titre d'exemple, cela s'est traduit en 2011 par :

- le développement de la dématérialisation en interne pour la revue de presse, les copies des courriers, les messages téléphoniques ou encore les copies des délibérations pour les services concernés,

- la dématérialisation en externe pour les bons de dépôt,

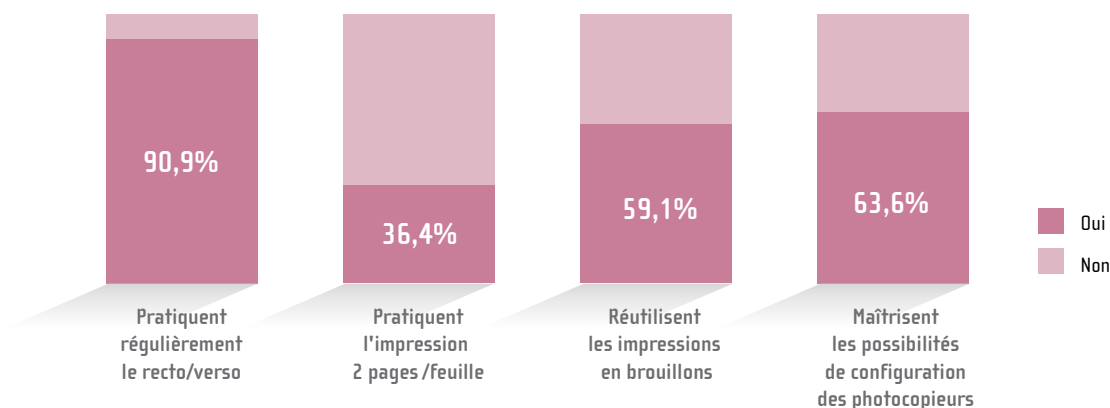
- la généralisation du recto/verso, la récupération des papiers de brouillons et la généralisation des piles rechargeables.

Le SIREDOM est impliqué depuis plusieurs années dans une dynamique de respect de l'environnement, comme en témoigne l'engagement dans la certification ISO 14001. L'opération collectivité exemplaire permet de réaffirmer et de formaliser certains principes déjà mis en place, mais également de mettre en place de nouvelles actions.

Un plan d'actions en 4 axes

- **Axe 1 Limiter et réduire la consommation de papier**
- **Axe 2 Promouvoir les achats éco-responsables**
- **Axe 3 Réduire les emballages**
- **Axe 4 Limiter la nocivité des déchets**

Le personnel du SIREDOM et les papiers de bureau



Enquête « papiers de bureau » réalisée auprès du personnel du SIREDOM lors du diagnostic interne collectivité exemplaire (2011).

Les recycleries

Généralement composées d'ateliers de récupération et de valorisation, d'une boutique de revente et d'un point d'éducation à l'environnement, les recycleries donnent la priorité à la réduction et au réemploi des objets tout en sensibilisant le public à des comportements plus respectueux de l'environnement.

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets du SIREDOM et afin de poursuivre son rôle d'appui technique et d'animateur territorial, le SIREDOM s'est donc tout naturellement engagé à partir de 2011 à soutenir et accompagner le développement des recycleries sur son territoire.

En 2011, le syndicat s'est impliqué activement dans plusieurs montages, différents par leur envergure, leur implantation et leur porteur de projet :

La recyclerie d'Athis-Mons, portée par la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, est gérée par la Régie des Quartiers Les Portes de l'Essonne.

La recyclerie du Gâtinais, créée par l'association SESAME, démarrera son activité dans le courant du premier trimestre 2012.

La recyclerie de Ris-Orangis actuellement à l'étude.

Ces équipements bénéficieront d'une proximité directe avec les déchèteries du SIREDOM ou bien d'un accès leur permettant la récupération des objets réutilisables.

SERD : nouveaux partenariats, nouvelles actions et innovation

Opération « Achats Malins = déchets en moins »

Du 19 au 27 novembre 2011, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), inscrite dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons nos déchets, ça déborde », a été un moment fort de mobilisation pour sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien.

Dans le cadre des actions inscrites dans son PLP, le SIREDOM s'est mobilisé durant cette semaine pour sensibiliser le grand public aux actes d'achats éco-responsables.

L'opération « Achats malins = déchets en moins » a été organisée en partenariat avec 2 grandes surfaces du territoire. Les consommateurs ont été sensibilisés aux choix de produits générant moins de déchets directement dans les rayons à l'aide d'étiquettes « stop rayon ».

Deux caddies ont été disposés à la sortie des caisses et à l'entrée des magasins, l'un contenant des produits générant beaucoup de déchets et l'autre composé d'achats éco-responsables. La comparaison de ces caddies maxi et mini déchets a démontré les avantages obtenus en termes de réduction du poids des déchets et d'économies réalisées.

Les agents de communication du SIREDOM présents les 24 et 26 novembre 2011 au Carrefour Market d'Épinay-sur-Orge et les 23, 25 et 26 novembre 2011 au Carrefour d'Étampes ont sensibilisé plus de 200 consommateurs.

Une campagne radio « Des gestes simples pour réduire nos déchets »

Avec une migration quotidienne pour plus de 80% des actifs sur le territoire du PLP, les temps de transport s'avèrent être un créneau porteur d'une communication efficace. C'est pourquoi, le SIREDOM a organisé une campagne radio intitulée « Des gestes simples pour réduire nos déchets ».

Les objectifs de cette campagne : promouvoir de manière innovante des gestes de réduction de nos déchets et sensibiliser un maximum d'habitants. Avec 16 spots par jour diffusés sur la radio Evasion FM, ce sont plus de 150 000 auditeurs qui ont été informés sur le gaspillage alimentaire, le compostage domestique, l'eau du robinet, le don, le réemploi et la réparation.



La communication

Informer, sensibiliser le grand public

Une communication de proximité adaptée aux différents publics

Le SIREDOM développe les moyens et outils de communication nécessaires à l'information et la sensibilisation des habitants de son territoire tout en veillant à adapter ses messages aux différents publics : habitants, scolaires, publics relais...

Relayée par les collectivités ou en direct auprès des habitants, la communication de proximité mise en œuvre par le SIREDOM vise à accompagner les communes adhérentes pour rappeler les bons gestes de tri, promouvoir le réseau déchèteries afin de développer l'apport volontaire et encourager les actions de prévention et de réduction des déchets.

Ces objectifs de communication s'appuient sur les orientations fixées par le Grenelle de l'environnement :
- augmenter les taux de valorisation des déchets,
- réduire de 7% la production de déchets d'ici 2015.

La communication de proximité se traduit par la réalisation d'outils : guides pratiques, signalétique, expositions, mémo du tri... Mais elle doit être renforcée par une information directe auprès du grand public.

L'équipe des agents de communication assure des missions de porte à porte chez les habitants, intervient auprès des scolaires, assure des formations pour les publics relais tels que les bailleurs sociaux, les gardiens d'immeubles mais aussi les agents des collectivités.

Une communication pédagogique privilégiant le visuel et la clarté des informations

→ Expliquer les gestes de tri afin d'améliorer les taux de valorisation

Un guide pratique et une signalétique simple et claire (panneaux locaux propriété, autocollants pour conteneurs de tri et affiches) sont proposés aux collectivités.

En 2011, près de 70 000 guides pratiques du tri ont été diffusés à l'ensemble des collectivités du SIREDOM.



Un nouveau mémotri

Format de poche pour ce support original et pratique qui contient les solutions de tri et de valorisation pour plus d'une centaine d'objets et de déchets. Déjà diffusé en grand nombre les années précédentes, le mémotri est un support apprécié par les collectivités. Une actualisation de son contenu et un rafraîchissement de la mise en page ont été réalisés en 2011.

10 000 mémotri distribués aux collectivités du SIREDOM.

Des informations pratiques pour promouvoir le réseau déchèteries

Afin d'encourager l'apport volontaire en déchèteries et assurer le traitement et la valorisation des déchets occasionnels, le SIREDOM mise sur l'information en proposant des guides pratiques d'utilisation du réseau déchèteries. Les conditions d'accès, les coordonnées, les jours et horaires d'ouverture, les déchets acceptés et refusés figurent sur ces supports. Ceux-ci sont régulièrement actualisés afin de tenir compte du développement et des évolutions de fonctionnement du réseau.

Des actions de terrain efficaces

Le SIREDOM propose des actions de communication orale de proximité permettant d'informer et conseiller directement les habitants. Ceux-ci peuvent ainsi, grâce à ces temps d'échanges, exprimer leurs interrogations, suggestions et requêtes. Ces éléments compilés dans un compte-rendu sont transmis aux services concernés des collectivités.

→ Les suivis de collecte et l'information en porte à porte

La mise en place de la redevance incitative, la dégradation de la qualité du tri ou encore les changements de mode de collecte incitent les collectivités à mettre en place des campagnes d'informations ciblées. Le porte à porte est proposé sur certains secteurs des communes où les taux de refus du tri sont plus importants ou sur la totalité du territoire de la commune afin de procéder à une « piqûre de rappel » et entretenir une dynamique des gestes de tri.



Information en porte à porte

Porte à porte en 2011 sur les communes de :

- Saintry-sur-Seine,
- Viry-Châtillon
(information sur certains secteurs),

soit 4 650 logements

37% ont reçu une information orale.

Les suivis de collecte permettent, quant à eux, de contrôler les bacs de tri avant la collecte par les camions bennes et cibler la communication sur les conteneurs présentant de nombreuses erreurs : une fiche explicative est déposée dans la boîte aux lettres de l'utilisateur, les déchets non recyclables sont groupés dans un sac et accompagnés d'un guide du tri de manière à ce que les erreurs de tri soient immédiatement identifiées par l'habitant.

Suivi de collecte en 2011 sur les communes de :

Lardy, Chalo-Saint-Mars (communes du SEDRE), Vert-le-Grand, Cerny, Saint-Vrain, Baulne, Guigneville-sur-Essonne (CC du Val d'Essonne) et Saintry-sur-Seine,

soit 1 107 foyers concernés.

→ Animations de stand d'exposition

Les manifestations locales sont des moments propices pour échanger avec le grand public sur la problématique des déchets et faire connaître les missions du SIREDOM. Le syndicat participe régulièrement aux événements organisés par les collectivités. Les agents de communication animent des stands présentant des jeux, des vidéos, des expositions, distribuent de la documentation et favorisent l'interactivité avec le public.

En 2011, le SIREDOM a participé à 27 manifestations :

- Semaine du Développement Durable à Nozay,
- Playa tour à Draveil,
- Foire de l'Essonne Verte à Étampes,
- Foires à Ballancourt-sur-Essonne et Epinay-sur-Orge,
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets à Etampes et Epinay-sur-Orge,
- Journée de l'Environnement à Montgeron,
- Salon de l'Environnement à Paray-Vieille-Poste,
- Fête de village à Amponville et Bouray-sur-Juine,
- Marché rural de Moigny-sur-Ecole,
- Marché de l'herboriste à Milly-la-Forêt,
- Stand Eco Habitat à Sainte-Geneviève-des-Bois,
- Fête de la fraise à Marcoussis,
- Stand d'information à Grigny et Mennecy.

Une nouvelle exposition itinérante « tri-recyclage »

Afin d'illustrer et dynamiser les messages d'information et de sensibilisation au tri et à la valorisation, le SIREDOM a souhaité créer une série de panneaux ludiques et pédagogiques sur les gestes de tri, les étapes de traitement et le recyclage des déchets ménagers. Un 4^e panneau traité sous forme de jeu permet au grand public de tester ses connaissances sur les bons gestes de tri.



→ Sensibiliser et promouvoir les gestes simples pour réduire la production de déchets

Le SIREDOM accompagne les collectivités couvertes par le Programme Local de Prévention du syndicat et met à leur disposition les outils nécessaires à la promotion de gestes favorisant la réduction des déchets : autocollants « Stop pub », collecte des textiles et solutions pour la valorisation des DEEE, sans oublier le compostage domestique, opération emblématique pour laquelle le SIREDOM s'engage auprès de l'ensemble des collectivités en aidant les habitants à l'acquisition de composteurs. Un guide mode d'emploi du compost, un DVD, des formations à l'habitant et une exposition sont à la disposition des communes participant à l'opération.



En 2011 près de 10 000 guides compostage et 6 000 autocollants « Stop pub » ont été diffusés à l'ensemble des collectivités du SIREDOM.

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Le SIREDOM a consacré cet événement aux actes d'achat éco-responsables en organisant une opération de sensibilisation en partenariat avec 2 grandes surfaces et une campagne médiatique avec une radio essonnoise.

Les détails des opérations sont développés dans le chapitre consacré à la prévention des déchets.

Sensibiliser les plus jeunes aux gestes éco-citoyens

→ Des animations de la maternelle au lycée

Depuis plus de dix ans, le SIREDOM propose des animations pédagogiques aux établissements scolaires de son territoire. Les séances, assurées par l'équipe de communication de proximité, sont destinées aux classes de la maternelle jusqu'au lycée. Afin d'adapter les messages aux différents niveaux de classe, le SIREDOM a acquis et élaboré une série d'outils spécifiques : jeux, ateliers, diaporamas, contes... Ces supports permettent d'aborder de manière ludique et didactique les questions liées à la gestion des déchets : comment

et pourquoi bien trier ? Que faire pour réduire sa production de déchets ? Que deviennent tous nos déchets ? Les agents de communication du SIREDOM emploient leur sens de la pédagogie et leurs connaissances afin de former les éco-citoyens de demain.

En 2011, le SIREDOM a réalisé 229 animations pédagogiques auprès de publics scolaires.

Un nouveau guide des animations



Il regroupe l'ensemble des outils et animations destinés aux enseignants, associations, centres de loisirs et maisons de quartier. Il permet d'identifier rapidement le niveau de classe ou le public auquel s'adresse chaque type d'outil, la thématique abordée, le contenu de l'animation...

Tournoi « Qui veut sauver la planète ? » : plus de 500 élèves mobilisés chaque année

Depuis 4 années, le SIREDOM organise cette opération initiée par les agents de communication. Le tournoi interclasses édition 2010/2011 a rassemblé 110 élèves de CM2 le mardi 7 juin 2011 dans le cadre de la phase finale de la compétition.

Durant cette journée, les enfants ont participé à une série de jeux conçus par le SIREDOM et ont testé leurs connaissances autour du grand quizz « Qui veut sauver la planète ? ».

Ce jeu de société sur la thématique des déchets - prévention, collecte, traitement, valorisation, innovation, technologie - permet de sensibiliser les jeunes à la problématique des déchets, à leur gestion et au-delà, leur faire prendre conscience de la nécessité d'agir et de comprendre que certains actes ont des conséquences sur l'état de santé de la planète.

L'appel à candidature lancé en septembre 2010 a conquis 20 classes de CM2 d'écoles du territoire du SIREDOM, soit près de 550 élèves qui ont participé à cette compétition. Au fil des épreuves de qualification, les classes ont testé et enrichi leurs connaissances sur la prévention, le tri et le recyclage des déchets.

L'opération a été reconduite pour l'année scolaire 2011/2012. Un appel à candidature a été diffusé à l'ensemble des écoles du territoire du SIREDOM. Cette nouvelle édition du tournoi rassemblera 20 classes.

Le classement final de l'édition 2010-2011 :

- 1^{er} - CM2, école Irène Joliot Curie - Morsang-sur-Orge
- 2^e - CM2, école du Parc - Guigneville-sur-Essonne
- 3^e - CM2, école Le Parc - Leuville-sur-Orge
- 4^e - CM2, école Paul Bert - Itteville

Deux jeux inédits conçus pour l'opération



Le jeu de l'arbre

Trouver la durée de décomposition d'une dizaine de déchets, tels que le chewing-gum, le trognon de pomme ou la bouteille plastique, permet de prendre conscience de leur impact suivant la matière qui les compose et ainsi de veiller à ne pas les jeter n'importe où. C'est le principe du jeu de l'arbre imaginé par les agents de communication du SIREDOM. Testé lors du tournoi « Qui veut sauver la planète ? », ce nouvel outil fait partie de la palette de jeux éducatifs à destination du jeune public.



La course au goûter

Cet atelier conduit les enfants dans un rayon de magasin représenté sur un panneau grand format. Ils doivent choisir les produits figurant sur une liste de courses afin d'organiser un « éco-goûter d'anniversaire ». Ce jeu interpelle les plus jeunes sur l'impact de nos actes d'achat sur la production de déchets.

Opération « Moins de déchets pour mon école » : les élèves acteurs éco-citoyens au sein de leur école

Bâtir un plan de prévention et de réduction des déchets pour son école, c'est le défi lancé par les services prévention et communication du SIREDOM aux élèves de CM1 et CM2 depuis 2009.

La 2^e édition de l'opération a démarré en 2010 avec 3 écoles :

- Alphonse Daudet de Morigny-Champigny,
- Les Erables de Villemoisson-sur-Orge,
- Frédéric Mistral de Lisses.

Accompagnés par les agents de communication tout au long de l'année, les élèves et leurs enseignants ont réalisé le diagnostic de la production de déchets dans leur école, défini des objectifs de prévention et réduction et engagé les actions concrètes pour les atteindre.

Les 3 classes se sont réunies lors de la journée de rencontre organisée par le SIREDOM le 14 juin 2011 à la Ferme de Montblin à Lisses. Chacune a présenté ses travaux, réalisé le bilan de l'opération. Puis, tous ont pu échanger et débattre sur l'expérience et les bénéfices apportés par l'opération. L'association Art'éco s'est jointe au SIREDOM pour conclure la journée sur une note festive et créative en offrant aux enfants un spectacle, un atelier et une exposition consacrés à la récupération des déchets.

L'opération a été reconduite pour l'année scolaire 2011/2012. Après l'appel à candidature lancé en septembre 2011, les écoles sélectionnées sont :

- Tony Lainé de Sainte-Geneviève-des-Bois,
- Jean Jaurès de Draveil.



Opération « Moins de déchets pour mon école »

Valoriser l'image et l'engagement du SIREDOM

La communication institutionnelle

En parallèle des actions pour développer la prévention des déchets et améliorer le tri, la communication institutionnelle et l'image sont également des enjeux importants pour le SIREDOM. Cet axe de communication vise plus particulièrement les élus et agents des collectivités mais aussi les partenaires institutionnels du SIREDOM et les médias.

→ Le site Internet du SIREDOM fait peau neuve



Page d'accueil du site internet

Nouveau graphisme, nouvelle présentation, arborescence optimisée, la rentrée 2011 a été l'occasion de dévoiler une version plus moderne du site Internet du SIREDOM : www.siredom.com.

La présentation et l'ergonomie du site ont été repensées pour faciliter la navigation des internautes. Son objectif reste inchangé : il s'agit de donner une information précise et accessible au plus grand nombre. Les rubriques, clairement identifiées, permettent de mieux faire connaître les activités du syndicat, ses missions, les enjeux de son activité et ses engagements au quotidien pour la prévention et la réduction des déchets.

Le site se veut aussi réactif. En témoigne la rubrique « actualités » qui offre un regard complet sur les actions, les projets, les innovations et les événements du syndicat. Plus qu'un site d'information, www.siredom.com est un lien entre le SIREDOM et ses usagers.

→ siredom@ctu, la newsletter du SIREDOM

La vocation de la lettre électronique du SIREDOM est de communiquer auprès de ses adhérents notamment sur l'actualité du syndicat, les actions réalisées, les équipements, les outils et actions de communication.

Le support est donc adressé aux collectivités qui peuvent ainsi relayer les informations transmises dans leur propre communication locale. 4 numéros ont été diffusés durant l'année 2011.

→ Événementiel : inauguration du centre de tri modernisé de Vert-le-Grand

Franck Marlin, Président du SIREDOM, a inauguré le centre de tri modernisé de Vert-le-Grand en présence de Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne, Pierre Champion, Président de la SEMARDEL, Patrick Imbert, Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne et Jean-Claude QUINTARD, Maire de Vert-le-Grand, dans le cadre de la journée de l'Écosite organisée par la SEMARDEL le 12 mai 2011.

Ce centre de tri semi-automatisé, mis en service depuis fin 2009, répond au développement important des collectes sélectives sur le territoire du SIREDOM et permet donc d'augmenter les capacités de traitement de ces collectes qu'elles soient en bi-flux ou en tri-flux.

L'équipement, à la pointe de la modernité, s'inscrit dans la diversification des modes de traitement des déchets en limitant la part de l'incinération et de l'enfouissement des déchets ménagers au profit de leur recyclage. Ainsi, après toutes les étapes de tri, c'est un produit final de qualité qui, une fois compacté, est envoyé dans une filière de recyclage pour devenir une autre matière.

Ce nouvel équipement et les recettes générées par la hausse des prix de reprise des matériaux valorisés ont permis en 2010 une économie de plus de 2 millions d'euros pour les collectivités adhérentes du SIREDOM.

Les relations presse

Toute collectivité, dès lors qu'elle communique, tisse des liens avec les médias afin de relayer ses messages. Par conséquent, la presse quotidienne régionale et les médias locaux (radio, sites Internet, TV) sont des relais d'information privilégiés pour toucher le grand public.

En 2011, le SIREDOM a réalisé des communiqués de presse pour notamment annoncer les opérations comme « Moins de déchets pour mon école ». Le syndicat a également recueilli de nombreuses retombées presse ou citations dans divers journaux locaux.

Renforcer la communication du SIREDOM

Au cours du vote du budget primitif 2011 et à la suite de la commission communication correspondante, de nombreux élus ont sollicité le renforcement de la communication du SIREDOM. Pour cela, une réflexion interne a été initiée fin 2011 pour consolider certaines actions de communication et en développer de nouvelles.

En 2012, le SIREDOM déploiera donc des efforts de communication en direction de ses collectivités adhérentes mais aussi du grand public. À cet égard, l'une des nouveautés portera sur des rencontres avec les collectivités pour faire un point précis des objectifs partagés et échanger sur des axes d'amélioration.

D'autres actions prendront de multiples formes : un journal d'information semestriel, un renforcement de la communication sur le réseau déchèteries, l'Université du SIREDOM et l'évolution du site internet. En matière de prévention et de réduction des déchets, figurent au programme des actions telles qu'une opération foyer témoin, des campagnes radio et d'affichage, des formations.

Pour davantage informer et sensibiliser, le SIREDOM a lancé fin 2011 la production d'un film conçu pour donner une vision globale du Syndicat, de ses missions et aussi mieux faire comprendre le rôle de chaque acteur du tri au recyclage, en passant par son centre de tri ou son réseau de déchèteries. Il se veut aussi pédagogique en mettant l'accent sur la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets. Il sera diffusé en 2012 auprès des collectivités et mis en ligne sur le site Internet du SIREDOM.

La qualité du service

Qualité environnementale

Dans le cadre de sa certification ISO-9001 2000 et ISO 14001 2008, le SIREDOM s'engage à contrôler l'activité de ses prestataires et notamment leur conformité aux exigences réglementaires et environnementales.

CITD de Vert-le-Grand

Le CITD s'est doté en 2011 des équipements permettant la mesure de l'efficacité énergétique de l'UIOM. Celle-ci étant supérieur à 60%, le SIREDOM profite d'une TGAP minorée dans son intégralité.

L'UIOM est contrôlé sur 4 points :

→ Contrôle des rejets atmosphériques :

2 contrôles ont eu lieu en 2011 pour lesquels les résultats étaient conformes à l'arrêté préfectoral. Les moyennes mensuelles des relevés en continu sont globalement inférieures aux normes réglementaires.



→ Dépassement des limites autorisées :

l'arrêté préfectoral autorise, par ligne de four, 60 heures de dépassement cumulées annuellement :

- Ligne 1 : 4H
- Ligne 2 : 0H

→ Contrôle dioxines et furanes :

- contrôle bi annuel « in situ » des gaz de combustion conforme à la limite réglementaire,
- suivi en continu de l'impact potentiel sur des végétaux de référence : pas de retombées significatives de dioxines/furanes dans l'environnement du site,

- contrôle par impact sur flore lichénique : pas d'impact significatif imputable directement au CITD en ce qui concerne les oxydes d'azote, l'acidité ambiante et la qualité de l'air,

- réalisation de prélèvements de retombées atmosphériques : teneur en dioxines/furanes caractéristique des niveaux observés en milieu rural non influencé. L'incinérateur semble avoir peu d'influence sur l'environnement en matière de dioxines et furanes. Concernant les métaux, les résultats montrent que l'environnement est impacté de façon peu significative.

→ Détection radioactive :

12 détections en 2011. Les produits déclencheurs sont essentiellement des traceurs médicaux à décroissance rapide.

Écosite Sud Essonne

Dans le cadre du programme environnemental de l'installation de l'Écosite, l'ensemble des aspects environnementaux significatifs sont maîtrisés. Les contrôles réalisés sur le site sont centralisés dans un tableau de bord permettant leur suivi et analyse. L'ensemble des contrôles réglementaires a été réalisé et les écarts ont été résolus.

Management qualité

Le SIREDOM est certifié depuis 2008 aux normes ISO-9001 pour la qualité et ISO-14001 pour l'environnement.

L'audit de renouvellement s'est déroulé durant la semaine du 6 au 12 mai 2011. Effectué par l'organisme certificateur LRQA, il a permis de valider et de renouveler la certification du SIREDOM pour ces deux normes.

Ce renouvellement nous incite à toujours plus d'exigence vis-à-vis de nos prestataires et de nos adhérents, notamment dans les domaines tels que :

→ Marchés publics/Affaires juridiques :

- élaboration d'une fiche de retour d'expérience par les services pour évaluer les marchés et définir les mesures à prendre pour un nouveau marché,
- élaboration d'une fiche de préparation des marchés prenant en compte les aspects environnementaux et les clauses socio-économiques.

→ Suivi des prestataires :

- renforcement de la communication par des rencontres régulières avec les collectivités adhérentes pour mieux coordonner et suivre les prestations,

- réalisation de fiches de non-conformité permettant la mise en œuvre d'actions correctives et d'améliorations,
- application des pénalités prévues par le cahier des charges de la délégation de service public.

→ **Gestion Interne :**

- actualisation du programme environnemental compte tenu des nouveaux objectifs décidés par le SIREDOM (réseau de chaleur, pyrogazéification...),
- validation du Programme Local de Prévention des déchets (pluriannuel) et de son plan d'actions pour 2011/2014,
- modernisation de certaines déchèteries pour répondre au mieux aux attentes des usagers et des collectivités (accueil, pesage...),
- construction de nouvelles déchèteries intégrant des améliorations en réponse à de nouveaux besoins et en remplacement des déchèteries trop anciennes.

→ **Documentation :**

- actualisation de la procédure de maîtrise des documents et enregistrements (documents internes, circuits, communication, documents externes de validité juridique, veille réglementaire),
- étude sur le stockage et la conservation des documents (archivage), suivie par l'aménagement de locaux et une réorganisation des archives en 2012.

→ **Organisation :**

- amélioration de l'outil de suivi des réclamations et des actions pour les solutionner. 100% de réponses apportées en 2011.

→ **Impacts environnementaux :**

- mise à jour et suivi de l'analyse environnementale en 2011,
- mise en place pour 2012 du plan de management environnemental.

Ce plan est une démarche dynamique de progrès qui met l'environnement au cœur des préoccupations du SIREDOM. Il fixe des objectifs d'amélioration, met en œuvre un plan d'actions et évalue les performances environnementales obtenues. Lorsque qu'ils sont atteints, généralement l'année suivante, de nouveaux objectifs sont fixés pour une amélioration continue.

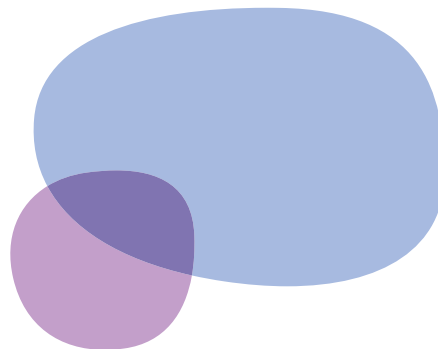
Les conclusions de l'organisme certificateur ont mis en avant l'engagement de la Direction et des pilotes de processus, l'implication de l'ensemble des audités et l'utilisation pertinente des outils de management (suivi des indicateurs, compte-rendu de réunion, audit interne...).

Les efforts fournis pour simplifier le système de management et améliorer l'appropriation de la démarche qualité/environnement par l'ensemble des acteurs ont permis de mettre en place un système fonctionnel.

La dynamique engagée depuis 2010 continue. Dans cette optique, la simplification du système (documentaire/processus) sera poursuivie en vue de la visite de surveillance des 9 et 10 mai 2012.

Entre autres actions qualité/environnement, l'opération « collectivité exemplaire » concerne directement la production de déchets du SIREDOM. Elle consiste à améliorer les pratiques quotidiennes afin d'agir sur la production de ses déchets.

À la suite du diagnostic interne de la production de déchets des services du SIREDOM, un plan d'action a été élaboré à partir des propositions des agents. Ce plan prévoit notamment de favoriser la dématérialisation interne (transmission des informations, note, courrier, utilisation du recto-verso...) déjà initiée et externe des documents officiels (délibération, mandat, paie...) pour janvier 2013.



Ressources Humaines

Une organisation fonctionnelle

1 606 573,72 € de budget réalisé en 2011 pour le personnel soit 3,70% du budget global de fonctionnement.

Le SIREDOM a choisi d'externaliser l'ensemble des prestations de traitement hormis le centre de transfert d'Étampes. C'est pourquoi l'équipe permanente a pour mission, en plus de ses relations financières, techniques, de conseil et de communication avec ses adhérents, de diriger et contrôler la commande publique de la meilleure façon qui soit.

Ainsi, 37 agents travaillent de façon permanente au SIREDOM. Ils exercent des métiers différents, en direction de divers publics et dans 3 lieux distincts au sein du territoire. Ils contribuent par leur action et leur implication à développer les missions du SIREDOM en matière de prévention, valorisation des activités et des équipements, accompagnement des collectivités et des usagers et qualité du service.

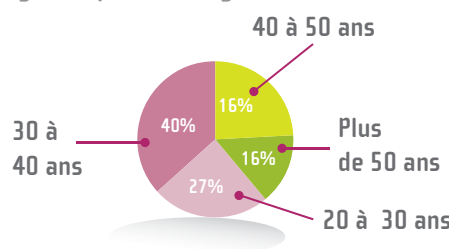
Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le Comité Syndical a souhaité :

- la mise en œuvre de deux nouvelles actions en matière de prévention et la mise en place d'indicateurs de gestion des tonnages entrants et sortants. Ces deux nouvelles fonctions ont été pourvues par mobilité interne. Ce qui a conduit au recrutement externe de deux postes d'adjoint d'animation,
- répondre au développement des missions et de l'activité croissante du SIREDOM en procédant au renforcement des services Déchèteries, Affaires Juridiques/Marchés Publics, Communication, Finances, et Études et stratégies.

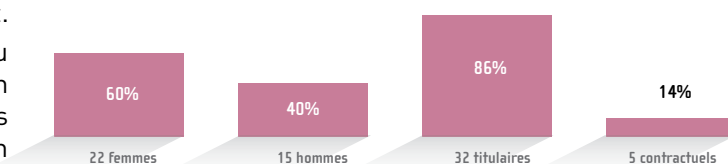
Les recrutements ont été conduits en ce sens : la coordinatrice des secteurs communication (mission temporaire de six mois), la responsable de l'équipe communication externe, les deux adjoints d'animation du service communication (remplacement d'agents mutés ou redéployés à leur demande par mobilité interne), l'adjoint au responsable finances, l'assistante d'exploitation des bornes d'apport volontaire, le chargé des études techniques, la responsable Ressources Humaines/déléguée management qualité environnement (remplacement d'un agent appelé à d'autres fonctions).

Par une analyse fine de la masse budgétaire et à charge constante, le SIREDOM en termes d'effectifs occupant un emploi permanent, a augmenté de 7 agents soit 23,30% : 5 agents fonctionnaires soit + 18,50% et 2 agents contractuels soit + 66,70%.

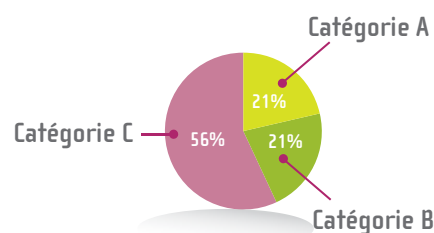
Âge moyen des agents: 37 ans



Répartition Femmes/Hommes Titulaires/Contractuels



Répartition des agents par catégorie



La politique RH

Les procédures mises en œuvre en 2008/2009 se sont poursuivies : évaluation annuelle des agents, préparation et envoi des dossiers à soumettre aux organismes paritaires du Centre Interdépartemental de Gestion (évaluation annuelle des agents, avancements et promotions...)

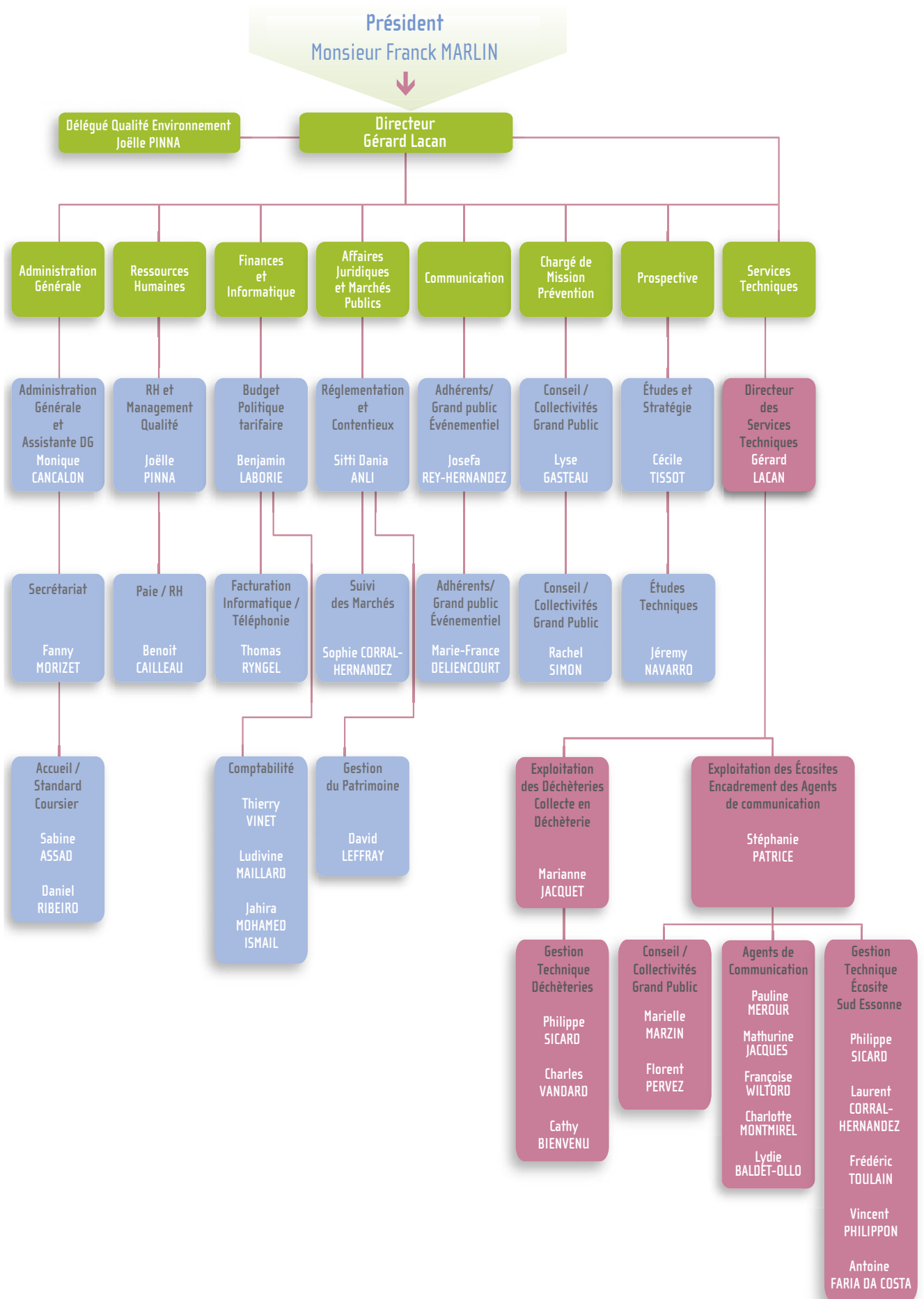
Le plan de formation pluriannuel 2010/2011 a été mis en œuvre. Ainsi en 2011, le nombre de journées de formations suivies par l'ensemble du personnel s'est élevé à 156 soit en moyenne près de 5 jours par agent.

Outre les formations dispensées par le CNFPT dans le domaine de l'Hygiène et de la Sécurité, 8 agents ont suivi la formation « Sauveteur Secouriste au Travail (initiale) », 5 agents ont suivi la formation « Sauveteur Secouriste au Travail (recyclage) ».

Deux sessions de formations internes relatives à l'initiation aux marchés publics et à la présentation des pratiques propres au SIREDOM ont été réalisées à l'attention de 32 agents.

Enfin, une lettre de communication interne « Entre nous » à destination des agents est diffusée tous les trimestres.

L'organigramme du SIREDOM



Apport des collectivités

Évolution des tonnages de déchets traités des collectivités

Déchets du quotidien (OM - CS)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Tonnages	265 971	265 384	265 340	260 891	257 083	255 596	256 156
Population*	714 677	718 786	722 895	727 004	731 113	734 117	736 347
Ratio	375	372	370	362	355	351	351

* Estimation de l'évolution de la population INSEE 1999 à INSEE 2008

Déchets occasionnels (DV - Encombrants - Déchets des ST - DDM hors déchèteries)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Tonnages	76 278	79 673	79 729	77 640	79 754	78 376	80 358
Population*	714 677	718 786	722 895	727 004	731 113	734 117	736 347
Ratio	107	111	110	107	109	108	110

* Estimation de l'évolution de la population INSEE 1999 à INSEE 2008

Globalité des déchets

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Tonnages	342 249	345 057	345 069	338 531	336 837	333 972	336 514
Ratio	482	483	480	469	464	459	461

Comparatif des ratios (kg/hab/an) traités par le SIREDOM et en Île-de-France

Déchets	SIREDOM kg/hab/an		Île-de-France kg/hab/an
	2010	2011	2009
Ordures ménagères	289	287	315
Encombrants	27	24	29
Déchets végétaux	54	56	27
Emballages (tri-flux/bi-flux)	34	39	35
Journaux/magazines	8	4	
Verre	21	21	21
Total recyclage	62	64	56

Synthèse des tonnages apportés au centre de tri

Performances de collecte des emballages et JRM

	Population desservie	Mode de collecte	Tonnage	Ratio kg/hab/an
Verre	475 926	Porte à porte	8 866	18,63
	260 421	Apport volontaire	6 418	24,64
TOTAL	736 347		15 284	20,76
JRM	233 299	Porte à porte et Apport volontaire	3 181	13,64
Emballages tri-flux	233 299	Porte à porte	5 105	21,88
Emballages bi-flux	503 048	Porte à porte	23 697	47,11

Performances de tri des emballages et journaux-revues-magazines

	Tonnage	Ratio (kg/hab/an)	
		SIREDOM	Données nationales 2 007 Milieu semi-urbain
Aluminium	53	0,07	0,08
Acier	830	1,13	1,45
EMR	7 481	10,16	7,37
ELA	297	0,40	0,56
Sous-total papier/carton	7 778	10,56	8,73
Bouteilles/flacons plastiques	2 584	3,51	3,8
Verre	14 806	20,11	30,24
Journaux-magazines	8 179	11,11	22,97
Gros de collecte	5 662	7,69	
Total	39 892	54,18	66,47

JRM : journaux-revues-magazines

EMR : emballages ménagers recyclables

ELA : emballages liquides alimentaires

Glossaire

ADEME :

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

BEA :

Bail Emphytéotique Administratif. Lien contractuel entre le SIREDOM et la SEMARDEL

CA :

Communauté d'Agglomération

CAO :

Commission d'Appel d'Offres

CAP :

Contrat pour l'Action et la Performance

CC :

Communauté de Communes

CCSPL :

Commission Consultative des Services Publics Locaux

CITD :

Centre Intégré de Traitement des Déchets

CLIS :

Commission Locale d'Information de Surveillance

CNFPT :

Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Collecte en bi-flux :

Collecte sélective en 2 flux (emballages, journaux-magazines en mélange et le verre)

Collecte en tri-flux :

Collecte sélective en 3 flux (emballages, journaux-magazines et verre en collectes séparées)

CS :

Collecte Sélective

CSDU :

Centre de Stockage des Déchets Ultimes

DDM :

Déchets Dangereux des Ménages

DEEE :

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DST :

Déchets des Services Techniques

ELA :

Emballages pour Liquide Alimentaire

EMR :

Emballages Ménagers Recyclables

EPCI :

Établissement Public de Coopération Intercommunale

ICPE :

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

INS : Imprimés Non Sollicités

INSEE :

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

JRM :

Journaux Revues Magazines

MIOM :

Mâchefers d'Incinération des Ordures Ménagères

OM :

Ordures Ménagères

OMA :

Ordures Ménagères et Assimilées

OMR :

Ordures Ménagères Résiduelles

ORDIF :

Observatoire Régional des Déchets d'Île-de-France

PLP :

Programme Local de Prévention

PREDMA :

Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

REOMI :

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

RH :

Ressources Humaines

SEGRE :

Syndicat d'Élimination des Déchets Région d'Étampes

SEM :

Société d'Économie Mixte

SIEOM :

Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères (Seine et Marne)

SIRCOM :

Syndicat Intercommunal de Ramassage et Collecte des Ordures Ménagères (région La Ferté Alais)

SIROM :

Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères (région Milly-La-Forêt)

TGAP :

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TPE :

Très Petite Entreprise (moins de 10 salariés)

UIOM :

Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

UVE :

Unité de Valorisation Énergétique

VRD :

Voirie et Réseaux Divers

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères, regroupe 129 communes qui couvrent les $\frac{2}{3}$ de l'Essonne et représentent ainsi près de 740 000 habitants.

Ses missions : l'étude et la réalisation de la prévention, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers pour le compte de ses adhérents.

L'enjeu est important et nécessite d'informer, sensibiliser et conseiller le grand public sur les gestes simples de prévention, réduction et tri des déchets.

Chacun d'entre nous est un acteur essentiel dans la préservation de notre environnement. Sensibiliser les citoyens à une démarche citoyenne constitue une des préoccupations majeures du SIREDOM.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA REVALORISATION
ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

5, rue Gustave Eiffel - ZI - 91420 MORANGIS
Tél. 01 69 74 23 50 - Fax 01 69 09 03 59
E-mail : contact@siredom.com
www.siredom.com



Certification ISO 9001 et ISO 14001